



Association

Ligue Réunionnaise de  
Tennis de Table



Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU  
Secrétaire général

Téléphone  
0692 66 65 82

Courriel  
secretaire@lr tt.re

Adresse secrétariat  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social  
20 rue Philibert Tsiranana  
97490 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lr tt.re

page Facebook LRTT

Siret  
40900277100031

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

## COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITÉ

EXERCICE : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

### SOMMAIRE

I – PREAMBULE .....	4
II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITÉ .....	4
II.1 _ Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table .....	6
II.2 _ Les rapports avec l'environnement .....	7
II.2.1 – Les partenaires institutionnels et autres .....	7
II.2.2 – Les clubs, engrenages essentiels.....	7
II.3 _ Pôle 1 - Déroulement des activités et gestions sportives .....	8
II.3.1 – La formation sportive .....	9
II.3.1.1 – Chez les jeunes.....	9
II.3.1.2 – Chez les adultes.....	10
II.3.2 – La formation d'encadrants .....	11
II.3.3 – La formation de formateurs.....	12
II.3.4 – La compétition .....	12
II.3.4.1 – La compétition traditionnelle .....	12
II.3.4.2 – La compétition nationale .....	15
II.3.4.3 – La compétition internationale .....	17
II.3.5 – Les équipements de Ligue.....	18
II.4 _ Pôle 2 - Le développement de l'activité .....	18
II.4.1 – Les groupements sportifs (les clubs) .....	18
II.4.1.1 – La couverture du territoire .....	18
II.4.1.2 – Les clubs corpos .....	19
II.4.2 – La LRTT et les licenciés .....	19
II.4.2.1 – Les licences incitatives.....	21
II.4.3 – Le conseiller-entraîneur de Ligue .....	22
II.4.4 – Le matériel de Ligue .....	22
II.5 _ Pôle 3 - la gestion administrative et financière .....	22

II.5.1 – L'outil SPID V2.....	23
II.5.2 – Le fonctionnement de la Ligue.....	23
II.5.3 – Le Conseil de Ligue .....	23
II.5.4 – Le Bureau de Ligue .....	24
II.5.5 – Les commissions et les missions.....	24
II.5.6 – Les instances d'appel et de discipline .....	25
II.5.7 – Une communication adaptée à la situation .....	26
II.5.8 – La partie financière .....	27
II.6 _ Pôle 4 - les actions de promotion.....	27
II.6.1 – La promotion dans les écoles .....	27
II.6.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école, au collège et dans l'enseignement libre.....	28
II.6.3 – La promotion et le développement des clubs .....	28
II.6.3.1 – L'aide à l'équipement des clubs, en petits matériels, tables, marqueurs.....	29
II.6.3.2 – L'aide à la gestion sportive.....	29
II.6.3.3 – Les charges administratives.....	29
II.6.3.4 – Les clubs labellisés .....	30
II.6.4 – Handi-ping, handisport.....	31
II.6.5 – Ping au Féminin, Sport Santé.....	31
II.6.6 – Une instance qui distingue les serveurs du ping.....	32
II.7 _ La communication de Ligue .....	32
II.7.1 – De la Ligue vers les licenciés .....	33
II.7.2 – Le site Web : <a href="http://lrrt.fr">lrrt.fr</a> .....	33
II.7.3 – La page Facebook de la Ligue .....	33
II.7.4 – La presse écrite, les médias télévision et radio .....	35
II.8 _ L'action judiciaire conjointe FFTT/LRRT .....	35
<b>III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS .....</b>	<b>36</b>
III.1 _ La gestion sportive .....	37
III.1.1 – La formation sportive .....	37
III.1.1.1 – Pour les jeunes .....	37
III.1.1.2 – Pour les adultes .....	38
III.1.2 – La formation d'encadrants .....	39
III.1.3 – La formation de formateurs.....	39
III.1.4 – La compétition .....	39
III.1.4.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel .....	39
III.1.4.2 – La compétition nationale, participation aux championnats de « France » .....	40
III.1.4.3 – La compétition internationale .....	41
III.1.5 – L'équipement de Ligue .....	41
III.2 _ Le développement .....	42
III.2.1 – Le nombre de licenciés.....	42
III.2.1.1 – Des licences incitatives .....	42
III.2.1.2 – Lancement d'un championnat corporatif .....	43

III.2.2 – Le nombre de clubs .....	43
III.2.2.1 – Un équilibrage des territoires à initier.....	43
III.2.2.2 – Les clubs Corpo .....	44
III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires .....	44
III.2.4 – La professionnalisation de nos actions .....	45
III.2.4.1 – Vers une salle de Ligue.....	45
III.2.4.2 – Un groupe de cadres/entraîneurs reconnus.....	45
III.2.4.3 – Une gestion sportive plus numérique.....	45
III.2.5 – L'aide matérielle aux associations .....	46
III.2.6 – L'aide matérielle aux commissions .....	46
III.3 _ La gestion administrative et financière.....	46
III.3.1 – L'administratif.....	46
III.3.1.1 – Le Conseil de Ligue .....	46
III.3.1.2 – Les commissions, les instances.....	47
III.3.1.3 – Les missions .....	47
III.3.1.4 – Les clubs .....	48
III.3.2 – Le financier, nos objectifs .....	48
III.4 _ La promotion de l'activité .....	49
III.4.1 – Les associations scolaires.....	49
III.4.2 – La reconnaissance des acteurs du ping .....	50
III.4.3 – Les clubs labellisés.....	50
III.4.4 – La participation aux instances décisionnelles.....	51
III.4.5 – Les actions valorisées et médiatisées .....	51
III.4.6 – La communication.....	51
IV – EN CONCLUSION.....	52

## I – PREAMBULE

Après deux années (2020 et 2021) assez sombres pour la population, les institutions, le sport en général et le tennis de table en particulier, l'année 2022 nous a semblé beaucoup plus positive à bien des égards. Toutes les restrictions, obligations, confinements, port du masque, ont été levés. Espérons que cette période quelque peu anxiogène est à présent derrière nous ... même si le conflit en Ukraine, ni réjouissant, ni rassurant, pose des problèmes, au moins sur le plan financier.

**4/54**

Très vite, les gens, en particulier les jeunes, ont repris la direction des salles et le tennis de table a lui aussi profité de ce retour à la « normale ». Un seul indicateur, le nombre de licenciés au 31 décembre, nous donne déjà une tendance intéressante pour cette saison de reprise.

Nous développerons dans ce document toutes les embellies constatées mais aussi les réserves que l'on peut apporter.

Nous vous présentons cette année civile, à cheval sur les saisons sportives 2021/2022 et 2022/2023. Traditionnellement maintenant, ce document se présente sous la forme de deux grands chapitres :

- Le compte-rendu moral et d'activité qui décrit toutes les réalisations de 2022, ainsi que leur évaluation,
- Les objectifs pour l'année civile 2023 (inclus dans les projets plus généraux pour la mandature 2021 / 2024).

---



## II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITÉ

Afin de garder de la continuité dans nos présentations, année après année, nous continuons à calquer leur format sur ce qui a été instauré dès l'exercice 2019. Le compte-rendu moral et d'activité exposé ici reprend donc les grandes étapes des années précédentes.

Il est toujours articulé autour de ce que nous avons appelé les 4 grands pôles de notre feuille de route, élaborée pour cette mandature ; pôles qui nous permettent de mettre en avant les 3 objectifs majeurs recherchés de notre action :

- 1) Augmenter le nombre de licenciés,
- 2) Améliorer le niveau de jeu,
- 3) Promouvoir l'activité.

Nous reprendrons les différentes actions et objectifs pointés en 2021 et en proposerons une évaluation.

L'infographie que nous avons développée pour baliser notre développement sur cette mandature nous semble toujours répondre à nos aspirations. De petites modifications et des ajustements sont apportés, en fonction de l'avancement de nos travaux ou de nos objectifs

# DÉVELOPPEMENT



Les trois axes :

### 1. Augmenter le nombre de licenciés ;

La perte des licenciés a été heureusement stoppée, après une saison 2020/2021 catastrophique. Nous repartons à nouveau vers le haut avec des chiffres très prometteurs. La FFTT nous demande un effort particulier dans ce domaine, comme nous le découvrirons.

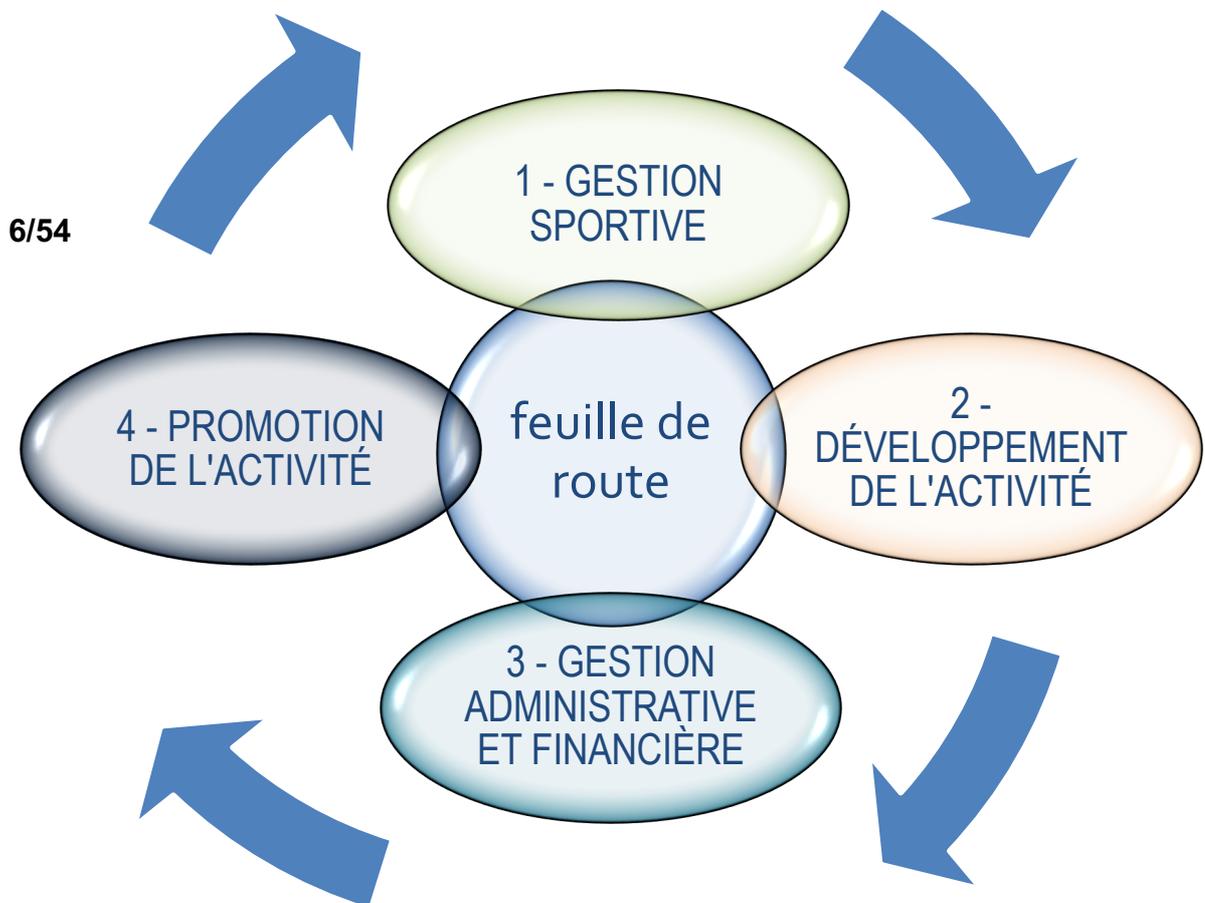
### 2. Améliorer le niveau de jeu ;

Notre politique de formation envers les jeunes, encore perfectible, prend forme peu à peu. Si nous avons un groupe très bien suivi depuis deux ans maintenant, et qui a bien progressé sportivement, le nombre restreint de tout jeunes joueurs ces deux dernières années ne nous aide pas.

### 3. Promouvoir l'activité tennis de table.

L'année 2022 est un peu particulière puisque préparatoire à une grande échéance sportive pour notre discipline, les Jeux des Îles de l'Océan Indien. Il est vrai que le côté sportif prend beaucoup d'espace médiatique et occupe grandement les responsables de Ligue. Nous essayons toutefois de sortir des sentiers battus en proposant notamment des actions vers les Féminines et le Sport-Santé-Bien-être, mais aussi des plus jeunes, ou encore des personnes envisageant leur pratique sportive comme un loisir avant tout.

La feuille de route quadri-annuelle se compose de 4 pôles principaux :



## II.1 \_ Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Nous nous contenterons de rappeler les statuts de la LRTT. Ils indiquent que : L'association dite « LIGUE RÉUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE », créée par le Comité directeur de la Fédération Française de Tennis de Table en application de l'article 8 de ses statuts, comprend des groupements sportifs ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du service régional du Ministère chargé des Sports : ÎLE DE LA RÉUNION.

L'organisation, la coordination, le développement et le contrôle de la pratique du tennis de table sur le territoire sont cités en premier dans les textes régissant l'activité de la Ligue. De même, il est dans son champ d'action d'organiser les compétitions (championnats régionaux) toutes catégories, liées à cette pratique.

Nous voyons que ces statuts font la part belle à l'activité sportive en compétition, véritable « cœur de métier » d'une Ligue telle que la nôtre. Les lignes bougent quelque peu et une Ligue est amenée à repenser son approche de l'activité en prenant en compte différents publics (des plus jeunes aux plus âgés, valides ou non) et en leur proposant des occupations adaptées, bien souvent en lien, de manière transversale, avec le Sport-Santé-Bien-être.

## II.2 \_ Les rapports avec l'environnement

### II.2.1 – Les partenaires institutionnels et autres

7/54

Différents partenaires nous soutiennent dans nos politiques, plus particulièrement sur le plan financier : l'État au travers de l'ANS (ex CNDS), la Région Réunion, le Conseil Départemental de La Réunion, la Fédération Française de Tennis de Table ou encore l'ORESSE (aide aux transports aériens).

Nous arrivons à obtenir des subventions pour les actions que nous voulons mettre en place. Elles sont diverses et à ce jour intéressantes et bienvenues. Nos dossiers semblent donc solides et complets même si nous avons eu un entretien avec la Fédération sur la dernière campagne ANS. La FFTT réclame plus de précisions sur nos descriptions. Des conseils nous ont été donnés dans ce sens.

La Fédération est notre partenaire privilégié. On ne compte plus les réunions en distanciel avec des interlocuteurs en charge de dossiers différents, liés à l'éventail complet du fonctionnement et du développement de notre sport. A noter que nous tenons à participer aux assemblées générales fédérales en présentiel, sources de rencontres diverses et fructueuses, notamment avec les autres ligues d'Outremer.

La FFTT a bien suivi notre parcours depuis 2018 et nous a parfaitement accompagnés le temps que l'on retrouve une assise solide suite aux difficultés engendrées par l'ancienne mandature. Cet épisode malheureux vient de trouver son épilogue, comme nous le verrons par la suite.

Sportivement, nous sommes également en relation avec le Comité Régional Olympique et Sportif (le CROS), le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (le CREPS).

Nous travaillons aussi avec les associations sportives dans le second degré et le premier degré, l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP). Nous entamons un rapprochement auprès de l'Union Gymnastique et Sportive de l'Enseignement Libre Supérieur et Secondaire (UGSEL).

Des contacts ont été pris auprès du HandiSport sans qu'il y ait eu d'avancées significatives (organisations, rapprochement entre les deux associations Handisport et LRTT). Les initiatives et actions constatées dans le domaine du handi-ping ne relèvent que de très rares clubs.

### II.2.2 – Les clubs, engrenages essentiels

La Ligue compte aujourd'hui 12 clubs actifs, soit un de moins que la saison passée. Un des clubs de St Paul a mis la clé sous la porte par manque de dirigeants. C'est bien dommage puisque de nombreux jeunes, talentueux, avaient éclos dans cette association. Un certain nombre d'entre eux s'est toutefois rabattu dans l'autre association présente sur la commune.

Notons que l'unique représentant actuel de St Paul a véritablement « explosé » cette saison avec des politiques extrêmement volontaristes dans plusieurs domaines. L'augmentation

du nombre de jeunes qui pratiquent le tennis de table dans ce club est à ce jour remarquable.

Un autre club, jusque-là cantonné dans une démarche uniquement loisir, STELLA de St Leu, s'ouvre depuis quelque temps sur la compétition avec l'engagement d'une équipe dans le championnat et la participation de quelques-uns de ses membres dans des compétitions individuelles. Les dirigeants de ce club ont expérimenté cette voie afin de remotiver des licenciés qui s'étaient éparpillés suite à la période COVID.

**8/54**

Le club de Petite-Île compte de nouveau dans ses rangs des compétiteurs. Nous souhaitons le retour au premier plan de ce club au passé prestigieux.

On se félicite aussi de la grande implication du club de La Cressonnière envers le Handiping.

Comment ne pas souligner l'apport du club des Aiglons d'Orient, véritable partenaire organisationnel et support à nombre de nos manifestations sportives ? Le club de la préfecture est aussi très présent dans l'action régionale TELETHON.

Les clubs du sud, St Pierre et Le Tampon, œuvrent pour les Féminines dans le cadre du Sport Santé Bien-être, et aussi dans le domaine Handi.

On peut avancer que la presque totalité des clubs de l'île est en accord avec la politique générale menée par l'équipe dirigeante actuelle. Les votes de la dernière assemblée générale 2022 nous ont confortés dans les orientations que nous avons prises.

### II.3 \_ Pôle 1 - Déroulement des activités et gestions sportives

Au prix de quelques obstacles engendrant acrobaties et retouches dans le calendrier sportif, la commission régionale sportive s'est félicitée de la tenue de la quasi-totalité des compétitions prévues en phase 2 de la saison sportive 2021/2022 (qui représente la période allant de janvier à juillet 2022).

En particulier, toutes les journées délivrant des sésames pour participer aux différents championnats de France en individuels (Jeunes, Toutes Séries, Vétérans, Finales par Classements) ou en équipes (Nationale 3 Hommes) se sont déroulées.

Nous regrettons la désaffection de certains clubs qui n'ont pas pu présenter d'équipe féminine compétitive ; ce qui a entraîné, de fait, l'annulation du championnat par Équipes Féminin.

La quasi-totalité des animations sportives à destination de nos jeunes (regroupements, stages) ont pu avoir lieu.

La phase 1 de la saison 2022/2023 (septembre à décembre 2022) a été très intense. Perturbée par des regroupements initiés par le CROS (JIOI 2023) ou des attendus de la DRAJES (CJSOI), elle a suivi tous les éléments du calendrier.

## II.3.1 – La formation sportive

### II.3.1.1 – Chez les jeunes

#### II.3.1.1.a – Les regroupements

C'est devenu une très belle habitude ; le suivi d'un groupe de jeunes sur une saison en les conviant régulièrement à des regroupements pour la plupart dominicaux.

9/54

Nous avons inscrit sur les calendriers 8 rassemblements sur l'année civile, dont un qui s'est déroulé sur deux journées. Le conseiller-entraîneur de Ligue (Maxime MYKOLOW) a piloté l'action en s'entourant des cadres diplômés œuvrant à la Ligue (Julien GAUDET, Mathieu OPEZZO, Jean-Sébastien POTHIN et Quentin VEDAPODAGOM). Le nombre de jeunes était compris entre 15 et 20 à chaque journée.

C'est incontestablement une réussite. Ces regroupements sont maintenant totalement intégrés et représentent une action phare dans notre politique sportive d'amélioration du niveau de jeu. Ils entraînent l'adhésion des joueurs, des clubs et aussi des parents.

Nous enregistrons également une petite nouveauté avec une première action de sélection auprès des plus jeunes, Poussins et Benjamins.

Il est à noter aussi que deux actions de regroupement ont été organisées pour les jeunes se rendant à la CSJOI à l'île Maurice. Le conseiller-entraîneur de Ligue a même dispensé des séances particulières pour les quelques filles et garçons sollicités par le déplacement.

#### II.3.1.1.b – Les stages

Le niveau moyen de jeunes qui sont suivis augmente indéniablement. La formation sportive est largement développée par l'organisation régulière de stages en internat, que ce soit sur St Denis ou sur la Plaine des Cafres.

Nous profitons de toutes les périodes de vacances pour maintenir entraînements et cohésion au niveau du groupe constitué.

Pour 2022, 3 stages ont été programmés : le premier en janvier à la Plaine des Cafres, le second au mois de mars toujours à la Plaine, tout comme celui du mois d'octobre.

L'encadrement de la Ligue a fait appel à notre « pôle » d'entraîneurs. Les joueuses et joueurs convoqués durant cette année civile ont été les suivants :

## Participants jeunes aux stages (S) et regroupements (R)

### FILLES

	Nom	Prénom	CAT	CLUB	CLT	
1	MOUFFLET	Marion	C2	CPP	984p	R + S
2	ALMERY	Astrid	J1	CPP	828p	R + S
3	MERLET	Maia	M2	CPP	617p	R + S
4	LEBIHAN	Angélique	J1	AOR	525p	R + S

### GARCONS

5	OULEDI	Benjamin	J3	TTT	1340p	R
6	CURIS	Eugène	J2	AOR	771P	R
7	PICARD	Cyoine	J3	TTT	871p	R + S
8	METRO	Romain	J2	CRESSO	717p	R + S
9	BOYER PAYET	Erwan	J1	TTT	772p	R + S
10	BOISEDU	Pierre	C1	CPP	907p	R + S
11	PAYET	Gabriel	M2	AOR	857p	R + S
12	PAYET	Tom	C1	AOR	807p	R + S
13	MORIN	Pierre	C2	CRESSO	515p	R + S
14	METRO	Tony	C1	CRESSO	859p	R + S
15	SELLIER	Leny	C1	CRESSO	613p	R + S
16	BOURGES	Alexandre	J1	CRESSO	608p	R + S
17	SIMJEE	Kylian	M2	AOR	538p	R + S
18	KIEB	Mathis	M1	AOR	519p	R
19	LEUNG THEUNG LONG	Denis	M1	AOR	538p	R
20	CECILERY	Maxime	J1	AOR	553p	R

10/  
54

#### II.3.1.1.c – Le suivi en club

La participation aux stages et regroupements ne peut s'affranchir d'un suivi sérieux en club. Non seulement les entraînements doivent être nombreux (si possible 4 séances par semaine) mais aussi construits et réfléchis.

Certains clubs formateurs disposant de l'encadrement nécessaire obtiennent ainsi de très bons résultats qui ne peuvent que servir l'ensemble du ping réunionnais.

Notre conseiller-entraîneur se déplace également dans ces associations afin d'échanger avec les cadres et visionner les séances organisées. Ces rencontres sont bénéfiques.

Nous entrevoyons aujourd'hui les limites d'un groupe qui s'est constitué voici plus de deux ans. A de rares exceptions près, les joueurs sont malheureusement trop « vieux » pour obtenir des résultats saillants (comparativement, par catégorie, nos jeunes sont loin du niveau affiché par l'élite métropolitaine) dans les compétitions nationales. C'est pour cela que le socle de tout jeunes joueurs (Benjamins, voire Poussins) doit absolument s'élargir (Cf. paragraphe ci-dessus).

#### II.3.1.2 – Chez les adultes

Le trou générationnel que nous avons mentionné, l'année précédente notamment, fait que notre élite est déjà « âgée » ou en tout cas bien insérée socialement, avec activités salariales et famille comme éléments principaux de « vie ». Il est assez

difficile de mobiliser ce type de public sur un ensemble d'actions qui seraient calquées sur celles des jeunes sur une année sportive.

La fin du mois de décembre a permis de regrouper sur quatre soirées, les Dames et Hommes (titulaires et remplaçants) afin d'engager la sélection vers une préparation plus complète.

Hormis cette timide préparation concentrée en fin d'année et les compétitions spécifiques de sélection, on constate que l'élite actuelle ne s'entraîne qu'en club ... et peut-être pas suffisamment.

Nous avons connu une période pendant laquelle un club dans lequel se trouve les deux meilleurs joueurs de l'île, le Club Pongiste de la Possession, avait des visées sur le titre de Nationale 3 par Équipes. Ceci a créé un regain de motivation, d'intérêt et une période assez intense pour ces pratiquants, augmentant ou entraînant de fait le niveau global de nos pongistes.

On sait ce qu'il est advenu de la cohésion des joueurs présélectionnés (comme rappelé plus bas dans ce document) et il faudra attendre la deuxième phase de la saison sportive pour connaître un emballement dans la préparation.

La LRTT a passé un accord avec Julien BORDES, kinésithérapeute, qui nous apportera son savoir-faire dans son domaine de prédilection et qui devrait produire une plus-value certaine.

### II.3.2 – La formation d'encadrants

Notre ligue peut être considérée comme tournée vers la compétition dans le sens où un pourcentage élevé de licenciés s'adonne à cette pratique. L'envers de la médaille est qu'il n'y a que trop peu d'adhérents qui s'intéressent à l'entraînement (jeunes, adultes), à l'arbitrage et au juge-arbitrage, ou encore à la gestion administrative et financière de leurs propres clubs.

Un de nos axes de travail repose toutefois sur la formation de cadres et futurs cadres dans les domaines cités ci-dessus.

Voici la seconde formation d'entraîneurs (Initiateur Club et Animateur Fédéral) initiée en cette année 2022, après celle de 2019 (apportée par Mme Pascal BIBAUT). Neuf personnes se sont inscrites, sept ont eu le diplôme IC et AF, une le diplôme IC, pour un abandon en cours de route.

Ces diplômes ne seront validés définitivement, qu'après l'évaluation d'un module d'encadrement de 6 heures supplémentaire.

Liste des récipiendaires :

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>N° licence</b>	<b>Diplôme</b>
1	MAILLOT	Sébastien	AOR	9725022	IC + AF
2	DAVID	Gérard	LMTT	9D2969	IC + AF
3	ALMERY	Solène	CPP	9D2332	IC + AF
4	COLLAS	Estelle	A2P	9D3409	IC + AF
5	DAMOUR	Laurent	SPORTT	9725322	IC + AF
6	FONTAINE	Muriel	SPORTT	9D3561	IC + AF
7	ARLANDA	Jean Paul	CPP	9D1236	IC
8	CHEN	Frédéric	SMTT	9D3182	IC + AF

### II.3.3 – La formation de formateurs

La formation décrite ci-dessus a permis à Mickaël MEVELLEC, le cadre fédéral nous ayant rendu visite au mois d'octobre 2022, de valider la capacité de notre conseiller-entraîneur de Ligue, Maxime MYKOLOW, de pouvoir à présent encadrer et évaluer, seul, les formations de premier niveau que nous organiserions localement.

C'était un de nos objectifs de notre mandature : nous rendre « autonomes » par rapport à la formation d'entraîneurs. Cela représente une grande avancée.

### II.3.4 – La compétition

Nous allons scinder cette partie en trois : la compétition « locale » traditionnelle, la compétition nationale, la compétition internationale.

#### II.3.4.1 – La compétition traditionnelle

C'est très certainement un de nos points forts. La LRTT propose des actions quasiment tous les week-ends, durant le temps scolaire, et on peut souligner leur diversité qui s'adapte à tout type de public (jeunes, adultes, vétérans, Dames, Messieurs).

Nous avons même lancé l'OPEN JEUNES pour la saison 2022/2023, ouvert aux licenciés en Loisirs. Le but est de faire découvrir la compétition aux nouveaux adhérents afin de les motiver puis les fidéliser. La formule connaît un bien beau succès.

Nous avons organisé, à cheval sur les deux saisons :

- 3 tours de Critérium, sur deux jours,
- 1 championnat de La Réunion Vétérans,
- 1 championnat de La Réunion Toutes Séries,
- 1 championnat de La Réunion Jeunes,
- 1 championnat de La Réunion des Finales par Classements,
- 1 TOP Dames et Hommes,
- 1 TOP Jeunes,
- 1 coupe régionale des Vétérans,
- 2 Open Jeunes,
- 1 challenge Jeunes par Équipes de La Réunion,
- 14 journées de championnat par Équipes Mixte,
- 1 qualification aux championnats de France Féminin,
- 1 tournoi Jeunes de fin de stage,
- 2 TOP Jeunes pour la CJSOI,
- 1 TOP Jeunes Filles et Garçons, pour les JIOI,
- 1 TOP Adultes Dames et Hommes, pour les JIOI.

Principaux résultats des compétitions annuelles :

→ Classement des Critériums 2021/2022

**13/  
54**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Cat</b>	<b>Club</b>	<b>N° licence</b>	<b>PTS</b>
1	LE BRETON	Thomas	S	CLUB PONGISTE POSSESSION	2211266	2715
2	AHMED	Oumar	S	AIGLONS D'ORIENT	9D2473	1872
3	GAUDET	Julien	S	AIGLONS D'ORIENT	275545	1859
4	POTHIN	Jean Sébastien	S	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	9724258	1870
5	OPEZZO	Mathieu	S	CLUB PONGISTE POSSESSION	305731	2371
6	HOARAU	Thomas	S	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	9D1640	1814
7	VEDAPODAGOM	Quentin	S	CLUB PONGISTE POSSESSION	9D1020	1718
8	MESSAC	Fabien	S	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	67135	1780
9	MAILLOT	Sébastien	S	AIGLONS D'ORIENT	9725022	1830
10	CERVEAUX	Jean Sébastien	S	TAMPON TENNIS DE TABLE	9D2347	1286
11	BERNARD	Éric	S	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	9D1209	1510
12	MOUQUET	Christophe	V1	TAMPON TENNIS DE TABLE	9726610	1685
13	OULEDI	Benjamin	J2	TAMPON TENNIS DE TABLE	9D2147	1345
14	ALLAIN	Louis	S	AIGLONS D'ORIENT	9D2023	1419
15	JOFFRES	Carl	S	CLUB PONGISTE POSSESSION	474564	1430
16	PEREZ	Stéphane	V1	CLUB PONGISTE POSSESSION	9519288	1392
17	CAYET	Damien	S	ST PAUL OUEST REUNION TT	9413209	1980
18	HEISSAT	Christophe	V1	LA MONTAGNE TENNIS DE TABLE	5714088	1132
19	PEREZ	Estéban	J1	CLUB PONGISTE POSSESSION	9318075	1432
20	BOYER	Yoann	S	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	9D155	1093

→ Classement du championnat par Équipes Mixte 2021/2022

**Régionale 1 – Poule A**

- 1- **CPP 1 (champion de La Réunion)**
- 2- CRE 1
- 3- TTT 1
- 4- CRE 2

**Régionale 1 – Poule B**

- 1- AOR 2
- 2- AOR 1
- 3- SPORTT
- 4- LMTT 1

**Régionale 2**

- 1- **CPP 2**
- 2- A2P 1
- 3- TTT 2
- 4- TTT 3
- 5- AOR 4
- 6- AOR 3
- 7- SPORTT 2
- 8- CRE 3

**Régionale 3**, après les matchs de classement :

**1er - CPP 4**, 2ème - CDTT 1, 3ème - TTSP 1, 4ème - CPP 3  
5ème - TTT 4, 6ème - AOR 6, 7ème - AOR 5, 8ème - CRE 4  
9ème - SMTT 1, 10ème - LMTT 2, 11ème - TTSP 2, 12ème - SPORTT 4, 13ème - SPORTT 3,  
14ème - LMTT 3

**14/  
54**

→ Classement du championnat par Équipes Mixte 2022/2023, Phase 1  
Régionale 1 : CRE 1, AOR 2, CPP 1, TTT 1, AOR 1, CRE 2, A2P 1, CPP 2  
Régionale 2 : SPORTT 1, TTT 2, AOR 4, AOR 3, LMTT 1, TTT 3, CDTT 1, CPP 3  
Régionale 3 : SPORTT 2, TTSP 1, SMTT 1, TTT 4, CRE 3, CRE 4, AOR 6, AOR 5  
Régionale 4 : SPORTT 3, LMTT 2, TTSP 2, ASTELLA, SPORTT 4

→ Titrés aux championnats de La Réunion Vétérans 2021/2022  
V1 Hommes : Stéphane TARDIVEL (AOR)  
V2 Hommes : Christophe BLIN (AOR)  
V3 Hommes : Christian BLARD (AOR)  
V4 Hommes : Robert RICHARD (TTT)  
V5 Hommes : Georges TSANG KWONG U (AOR)

→ Titrés aux championnats de La Réunion Toutes Séries 2021/2022

### **Dames**

Dames : Marion MOUFFLET (CPP)  
Double Dames : Clémence HOAREAU / Audrey PICARD (CRE)  
Double Mixte : Solène ALMERY / Thomas LE BRETON

### **Hommes**

Hommes : Matthieu OPEZZO (CPP)  
Double Hommes : Thomas LE BRETON / Matthieu OPEZZO (CPP)  
Double Mixte : Solène ALMERY / Thomas LE BRETON

→ Titrés aux championnats de La Réunion Jeunes 2021/2022

### **Filles**

Minimes F : Maïa MERLET (CPP)  
Cadettes F : Marion MOUFFLET (CPP)  
Juniors F : Solène ALMERY (CPP)  
Double Filles : Astrid ALMERY / Solène ALMERY (CPP)  
Double Mixte B/M : Maïa MERLET / Pierre BOISEDU (CPP)  
Double Mixte C/J : Solène ALMERY / Esteban PEREZ (CPP)

### **Garçons**

Benjamins G : Denis LEUNG THEUNG LONG (AOR)  
Minimes G : Tony METRO (TTT)  
Cadets G : Tony METRO (TTT)  
Juniors G : Esteban PEREZ (CPP)  
Double B/M Garçons : Gabriel PAYET / Tom PAYET (AOR)  
Double C/J Garçons : Pierre BOISEDU / Jérémy LAUDE (CPP)  
Double Mixte B/M : Maïa MERLET / Pierre BOISEDU (CPP)  
Double Mixte C/J : Solène ALMERY / Esteban PEREZ (CPP)

→ Titrés aux championnats de La Réunion des Finales par Classements 2021/2022

F5 : Maïa MERLET (CPP)  
F7 : Astrid ALMERY (CPP)  
F9 : non décerné  
F 12 : Solène ALMERY (CPP)  
H 8 : Gabriel PAYET (AOR)  
H 10 : Daniel COTTE (CRE)  
H 12 : Jean-Sébastien CERVEAUX (TTT)  
H 15 : Éric BERNARD (CRE)

**15/  
54**

→ Titrés à la coupe régionale Vétérans 2021/2022

V2 : RAPP / NURBEL (CDTT)  
V3 : DEROUINEAU / FRANCOIS (CPP)

→ Titrés au challenge Jeunes 2021/2022

Benjamins/Minimes : Gabriel PAYET / Tom PAYET (AOR)  
Cadets/Juniors : Benjamin OULEDI / Cyoine PICARD (TTT)

→ Challenge Clubs première phase (Challenge Jeunes de La Réunion par Équipes)

1. AOR → 260 pts
2. SPORTT → 175 pts
3. TTT → 160 pts
4. CRE → 150 pts
5. CPP → 130 pts
6. SMTT → 90 pts

→ Challenge Jeunes de La Réunion par Équipes

Cadets/Juniors : Benjamin OULEDI, Cyoine PICARD, Erwan BOYER-PAYET (TTT)  
Poussins/Benjamins/Minimes : Denis LEUNG THEUNG LONG, Kylian SIMJEE, Mathis KIEB (AOR)

Outre la compétition, la formule retenue pour ce challenge est très intéressante. En effet, 3 joueurs sont inscrits sur la feuille de rencontre et, par roulement, l'un des trois doit arbitrer des rencontres. Une petite formation, en arbitrage, est apportée aux participants avant le début des matchs.

#### *II.3.4.2 – La compétition nationale*

Certaines de nos compétitions organisées localement nous permettent de qualifier joueurs et équipes aux championnats nationaux. Ayant retrouvé une assise financière solide, la LRTT participe au coût des voyages des athlètes et équipes. Pour ce faire, elle dispose d'un barème d'aide qui permet aux champions régionaux (Jeunes, Vétérans, Toutes Séries, Finales par Classements, équipes en Nationale 3, ...) de s'envoler pour la métropole.

En 2021, les diverses restrictions nous avaient empêchés de réaliser le programme de déplacements prévu. En 2022, la Ligue a répondu à toutes les sollicitations.

Nous avons été confrontés à un petit problème remonté par certains clubs et surtout les parents. Le déplacement d'un jeune mineur nécessite toujours la présence d'un majeur. Le coût du voyage est donc au moins multiplié par deux ;

l'envolée des tarifs aériens ne facilitant pas les échanges entre l'Outremer et la métropole !

De plus, nos joueurs, en particulier les jeunes, se retrouvent sans leur entraîneur dans les compétitions nationales. Quand une solution palliative est appliquée (prise en charge durant la compétition par un encadrant métropolitain de connaissance), elle n'est pas très satisfaisante sportivement parlant (l'entraîneur et l'entraîné ne se connaissent pas).

Un débat est ouvert à la Ligue pour savoir si le conseiller-entraîneur ne pourrait pas accompagner les jeunes joueuses et joueurs, à condition qu'ils soient plusieurs à partir sur la même période. Des facilités d'organisation voire des économies pourraient être réalisées.

Ceci mérite réflexion puisqu'à la base, un athlète participant aux championnats de France représente avant tout son club, puis sa commune. La Ligue apparaît bien en arrière-plan, mais n'est pas intéressée au premier chef.

Sportivement, le constat avancé les années précédentes est toujours le même, du moins dans les catégories Jeunes : « Même si nos représentants se battent bien pour figurer honorablement dans les championnats individuels, on ne peut que toujours mesurer l'écart entre nos meilleurs et l'élite métropolitaine ».

Les résultats en 2022 ont été moins probants qu'en 2021.

Ont participé :

Astrid ALMERY (CPP) en Juniors Filles,  
Maïa MERLET (CPP) en Minimes Filles,  
Tony METRO (TTT) en Cadets et en Juniors,  
Denis LEUNG THEUNG LONG (AOR) en Benjamins.

La présence de Thomas LE BRETON (N° 106 français) a permis un très beau résultat dans le Championnat Toutes Séries Hommes, puisque qu'il se défait d'un très bon joueur en 16ème de finale (Nicolas HACHARD classé N° 24) et termine sur la 3ème marche du podium en double Messieurs. Un résultat exceptionnel.

Thomas va aussi être le moteur de son équipe de La Possession dans les finalités de N3. L'équipe de l'ouest s'incline en effet sur la plus petite des marges (8 à 6) contre le futur vainqueur de l'épreuve ! Avec un autre tirage, la place de finaliste tendait les bras à La Possession.

L'autre compétition dans laquelle nous pouvons lutter, à armes presque égales, est le championnat fédéral des Finales par Classements. Même si les joueurs réunionnais n'ont pas véritablement tiré leur épingle du jeu cette année, leur niveau leur permet de proposer des oppositions de qualité aux joueurs métropolitains.

Voici les partants :

F5 : Maïa MERLET (CPP)  
F9 : Astrid ALMERY (CPP)  
H 8 : Gabriel PAYET (AOR)  
H 10 : Daniel COTTE (CRE)  
H 12 : Jean-Sébastien CERVEAUX (TTT)  
H 15 : Éric BERNARD (CRE)

### *II.3.4.3 – La compétition internationale*

Nous sommes sevrés de compétitions internationales. Des Jeux des Îles ou la CSJOI une fois tous les 4 ans, la coupe des Outremer annulée depuis plusieurs années et aucun débouché crédible sur des compétitions de la zone, voire de l'Afrique.

**17/  
54**

Nous saisissons dans cette rubrique l'ensemble des actions (sélections) qui nous ont permis de déterminer l'encadrement et les joueurs des deux compétitions internationales CJSOI et JIOI à venir,

Un long processus nous a permis de désigner les encadrants techniques et les joueurs (vous trouverez ci-dessous les informations pour la CJSOI) :

Pour les JIOI, Maxime MYKOLOW (de par sa fonction et ses attributions au sein de la LRTT), conseiller-entraîneur de Ligue et Sébastien MAILLOT ont été retenus. Les arbitres désignés seront connus ultérieurement. La cheffe de délégation sera notre présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX.

Les joueuses sont les suivantes : Marion MOUFFLET (CPP), Solène ALMERY (CPP), Astrid ALMERY (CPP), Maia MERLET (CPP), Angélique LEBIHAN (AOR), Colyne FOLIO (NICE CAGIVAL, Créopolitaine, Wild-Card).

Remplaçantes : aucune remplaçante désignée.

Joueurs : Mathieu OPEZZO (CPP), Julien GAUDET (AOR), Ewen GANAT-PERROT (AOR), Cédric AGATHE (CRE), Jean-Sébastien POTHIN (CRE) Wild-Card, Quentin VEDAPODAGOM (CPP) Wild-Card.

Remplaçants : 1 – Brandon CAPELLO (CRE), 2 – Éric BERNARD (CRE)

Nous avons toutefois pu participer à la CJSOI au mois de décembre 2022. La délégation était très réduite avec deux garçons, deux filles, deux entraîneurs, un arbitre et un chef de délégation.

Sont partis :

- Cheffe de Délégation : Isabelle ALLIOT-MICHOUX
- Encadrement sportif : Maxime MYKOLOW, Mathieu OPEZZO
- Arbitre : Thomas PAYET
- Filles : Marion MOUFFLET (CPP), Astrid ALMERY (CPP)
- Garçons : Benjamin OULEDI (TTT), Tony METRO (CRE)

Les résultats sont exceptionnels :

- Par équipes : OR – LA REUNION
- Double Mixte : OR – Marion MOUFFLET / Benjamin OULEDI, BRONZE – Astrid ALMERY / Tony METRO
- Double Dames : ARGENT – Marion MOUFFLET / Astrid ALMERY
- Doubles Messieurs : OR – Benjamin OULEDI / Tony METRO
- Simple Dames : OR – Marion MOUFFLET, BRONZE – Astrid ALMERY
- Simple Messieurs : OR – Tony METRO, ARGENT – Benjamin OULEDI

De l'avis unanime, cette sortie a été formidable à plus d'un titre : les résultats bien entendu mais également la solidarité et l'ambiance qui ont prévalu durant ce séjour à l'île sœur.

### II.3.5 – Les équipements de Ligue

La ligue ne possède pas de gymnase dédié dans lequel elle disposerait de son gros matériel, notamment des tables et des séparations.

## II.4 \_ Pôle 2 - Le développement de l'activité

Mickaël MEVELLEC, lors de sa venue dans notre département, nous a rappelé l'importance de la commission de Développement.

D'après notre Règlement Intérieur, cette commission est avant tout destinée à assurer différents types de formation et les examens les sanctionnant, en s'appuyant sur les compétences nationales si nécessaire. On constate que : *« Plus généralement, la commission régionale de l'emploi et de la formation et du développement se doit de participer à toute activité et initiative propre à favoriser la dynamique de l'enseignement du tennis de table, de son perfectionnement ou de sa promotion. »*

Le Règlement Intérieur précise aussi : *« La commission est également en charge, de manière générale, du développement quantitatif du tennis de table sur l'ensemble du territoire. ... Elle propose et/ou soutient toutes les actions de promotion du tennis de table envers des publics variés ... »*

Le terme « Développement » fait donc référence à un champ d'action suffisamment large pour que l'on puisse et doive agir en conséquence.

Cette commission absolument nécessaire et d'importance doit nous permettre d'évoluer mieux et autrement. Nous déplorons le peu de moyens humains affectés et/ou concernés par ce domaine. L'activité de notre conseiller-entraîneur est de beaucoup concentrée sur les ramifications sportives qui, à leur niveau, sont aussi vecteur de développement. Il nous manque des bénévoles pour gérer tout un tas d'autres actions que nous ne pouvons conduire matériellement.

### II.4.1 – Les groupements sportifs (les clubs)

#### II.4.1.1 – La couverture du territoire

La LRTT compte à ce jour douze clubs :

- ASTT Stella (dans l'ouest à ST LEU),
- Aiglons d'Orient (ST DENIS),
- Avenir Pongiste Panonnais (BRAS-PANON),
- Club de Tennis de Table Dionysien (ST DENIS),
- Club Pongiste de la Possession (La POSSESSION),
- Cressonnière Tennis de Table (ST ANDRÉ),
- La Montagne Tennis de Table (ST DENIS, LA MONTAGNE)
- Petite-Île Club Pongiste (PETITE-ÎLE)

- Sainte Marie Tennis de Table (STE MARIE),
- Saint Paul Ouest Réunion Tennis de Table (ST PAUL),
- Tampon Tennis de Table (Le TAMPON),
- Tennis de Table Saint-Pierrois (ST PIERRE).

Conséquence de l'introduction de ce chapitre, nous ne sommes pas en mesure de démarcher les municipalités et/ou inciter des potentiels dirigeants de clubs à en implanter de nouveaux. On sait les obstacles nombreux (disponibilité des installations, « solitude » des dirigeants, déplacements terrestres compliqués dans l'île, ...).

Aussi la couverture partielle du territoire n'évolue que très peu depuis 3 ans. Nous avons même perdu un club cette saison. C'est véritablement une faiblesse et un frein à nos ambitions.

#### *II.4.1.2 – Les clubs corpos*

Nous n'allons pas nous étendre sur le sujet puisque nous n'avons pas eu la possibilité de prospector les entreprises afin de créer un championnat. Par conséquent, aucun club ne s'est créé.

#### *II.4.2 – La LRTT et les licenciés*

Le nombre limité de clubs ne peut que nous pénaliser au niveau de nos pratiquants. Et c'est sans doute pour cette raison que depuis de nombreuses années, les effectifs évoluent entre 475 et 550 licenciés (hors les années des assemblées générales électorales, toujours très « disputées »).

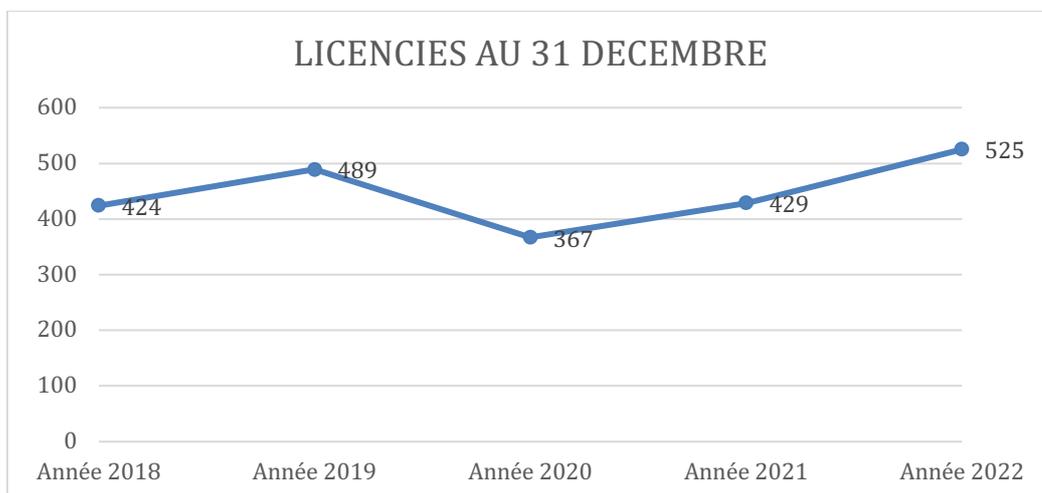
Le constat est également le suivant :

Des clubs particulièrement performants et organisés perdent brusquement leur place de moteur dans le microcosme local. Bien souvent, les raisons sont à chercher autour de l'encadrement qui peut devenir moins adapté et donc entraîner une désaffection des licenciés.

Cette tendance est heureusement contrebalancée par des associations qui « explosent » littéralement. Par leur dynamisme, elles compensent plutôt bien les pertes enregistrées puisque pour cette année 2022, nous constatons une augmentation de 22 % de nos licenciés par rapport à la même période, l'année passée. La progression n'est peut-être pas exceptionnelle mais si l'on se réfère au chiffre des licenciés de 2020, on s'aperçoit que la période COVID a été totalement digérée (+ 40 % sur deux saisons).

Voici l'état du nombre de licenciés, à l'issue de la phase 1 :

- La Ligue compte, au 31 décembre 2022, **525 licenciés, soit plus que l'année 2019 qui avait enregistré ses plus forts chiffres,**
- La dégringolade brutale de 2020 avait ramené les effectifs à seulement 367 licenciés,
- On voit que les deux dernières années nous ont permis de repartir très haut.



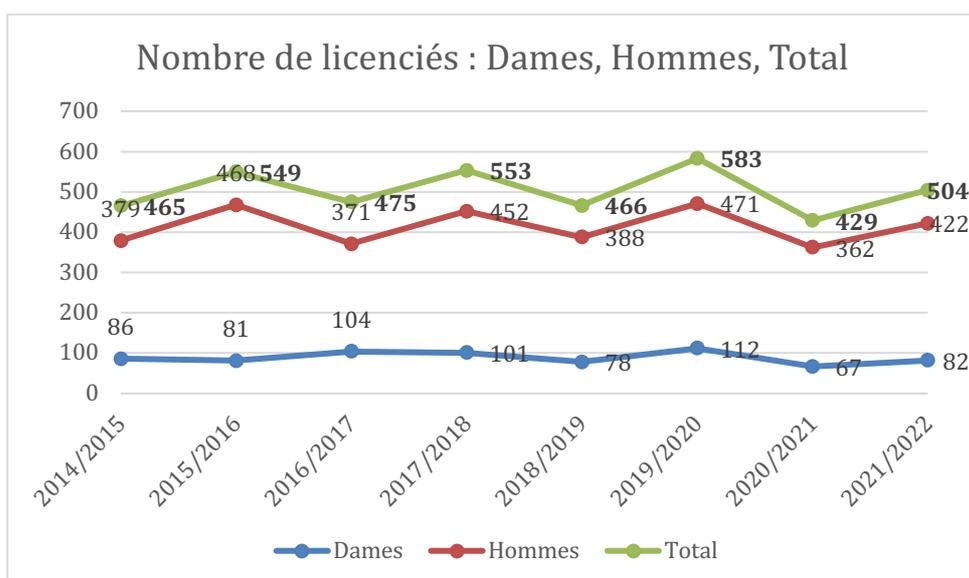
Voici ci-dessous les tableaux d'évolution, par année sportive (chiffres arrêtés au 31 juin de chaque année civile).

ATTENTION : si les chiffres donnés ci-dessus n'indiquent les prises de licences qu'à l'issue de la phase 1, les tableaux ci-dessous montrent le nombre de licenciés en fin de saison sportive.

#### 1- Total du nombre de Dames et de Messieurs

Le nombre de Féminines est anormalement bas dans notre discipline :

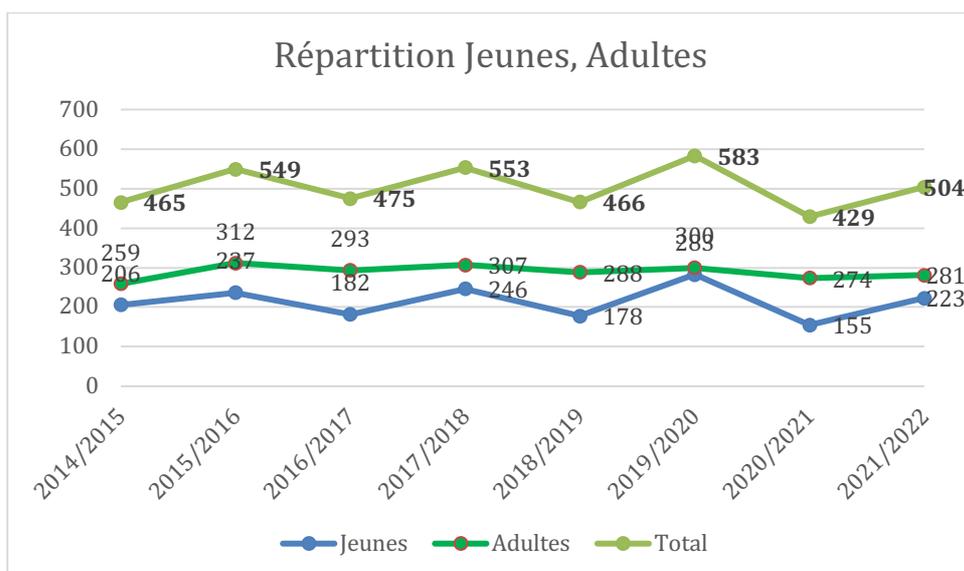
- Il évolue en moyenne entre 15 et 20 % (16,3 % en 2021/2022), très proche des chiffres fédéraux. Nous n'avons pas encore trouvé la bonne formule pour attirer puis fidéliser les Dames. Ce constat est renforcé par les premiers chiffres au 31 décembre avec un pourcentage de Dames en berne.



#### 2- Nombre de Jeunes et d'Adultes

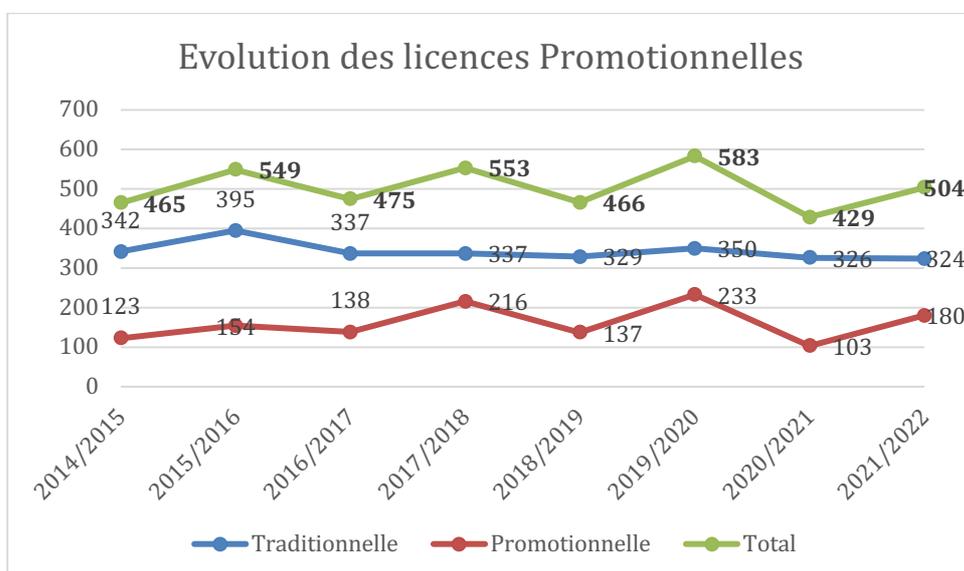
Incontestablement, la reprise de l'activité a profité aux jeunes puisque les courbes adultes/jeunes convergent à nouveau. Nous préférons bien entendu cette situation, même si un nombre important de joueurs dans une catégorie n'est pas un indicateur

de stabilité. On sait les pratiquants sportivement « versatiles », et toute la difficulté pour les clubs est de les fidéliser.



### 3- Nombre de licences Compétitions (ex Traditionnelles) et Loisirs (ex Promotionnelles)

La corrélation entre Jeunes et licences Loisirs est évidente (à comparer avec le graphique du dessus). La forte augmentation des Loisirs (ex Promotionnelle) profite aux jeunes. Ceci est aussi un indicateur sur le turn-over important qui existe dans les clubs d'une saison sur l'autre.



#### II.4.2.1 – Les licences incitatives

La fédération a procédé durant l'inter-saison à des modifications très simples : les licences « Promotionnelles » sont devenues « Loisirs » et les licences « Traditionnelles » s'appellent désormais « Compétitions ».

Il existe aussi au niveau fédéral des licences « Événementielles » (pour une manifestation ponctuelle promotionnelle dont la validité court sur 4 actions annuelles) et des titres de participation « Pass ping » et « Pass tournoi ».

A notre connaissance, aucun club ne se penche sur ces derniers types de licence/licenciation. Il en est de même pour la Ligue car nous n'avons pas 4 actions de type événementiel durant la saison.

#### II.4.3 – Le conseiller-entraîneur de Ligue

**22/  
54**

Le conseiller-entraîneur de Ligue est à présent un rouage essentiel de notre dispositif. Il gère désormais à peu près tout ce qui se passe sur le plan sportif : stages, regroupements, déplacements, logistique, ... Il a également démarché la société VICTAS (dont nous reparlerons par la suite) pour obtenir une convention de partenariat entre cette société et la LRTT.

Si le volet sportif semble à présent maîtrisé, une fois l'effervescence autour des JIOI passée, il sera temps de se pencher vers le second grand volet que l'on attend de son action : le développement de l'activité.

Nous sommes à la recherche d'une ouverture sur le monde Corporatif (un milieu qui ne nous est pas familier) et sur un partenariat étroit avec certaines des entités que nous avons rencontrées durant le séjour du cadre fédéral Mickaël MEVELLEC : Handisport, premier degré, USEP, UNSS, UGSEL, CREPS, ...

Le champ des possibles est immense et il sera sans doute nécessaire d'étaler dans les années à venir (fin de mandature, puis mandature 2024/2028) les grands chantiers que nous voulons entreprendre.

#### II.4.4 – Le matériel de Ligue

On le sait, la Ligue ne possède pas de gymnase dédié dans lequel elle disposerait de son gros matériel, des tables notamment.

Cependant, elle multiplie les achats depuis trois ans maintenant afin de doter au mieux ses commissions, le conseiller-entraîneur, et rendre matériellement performantes les manifestations de Ligue. Elle dispose donc de matériel numérique (ordinateur portable, tablette numérique, imprimante, appareil de sonorisation) et sportif (balles d'entraînement et de compétition, séparations, matériel d'échauffement et de renforcement musculaire, ...). Elle a récemment acquis des casques de réalité virtuelle (au nombre de 4) afin d'expérimenter le volet e-ping prôné par la FFTT.

Nous verrons par la suite (rubrique Aide Matérielle aux Associations) comment certains achats de matériels de Ligue (tables en particulier et ordinateurs portables) sont mis à disposition des associations.

### II.5 \_ Pôle 3 - la gestion administrative et financière

Les petites améliorations constatées la saison passée dans une gestion administrative un peu plus cadrée des clubs se poursuit, mais de manière encore trop partielle et lacunaire. Nous nous en sommes rendus compte quand nous avons examiné les documents fournis pour l'évaluation des

dossiers ANS. Certains clubs ne sont pas à jour de ces obligations et il a fallu parfois fortement les soutenir pour obtenir ce qui était demandé.

La Fédération est beaucoup plus regardante, avec raison, sur ce sujet et elle nous a demandé de répercuter de manière plus stricte ces obligations au niveau des clubs. Attention donc à la prochaine campagne ANS en 2023. Nous en reparlerons dans nos objectifs.

Nous avons encore moins de visibilité sur l'état des finances des clubs. Mais, à part une seule association qui réclame des délais supplémentaires en début de saison sportive, on peut considérer que les rentrées d'argent se passent tout à fait correctement ; ce qui laisse supposer qu'il n'y a pas de difficultés majeures dans les trésoreries.

### II.5.1 – L'outil SPID V2

Le numérique fait à présent partie intégrante de notre environnement personnel, professionnel et associatif. Toutes les fédérations suivent le mouvement. Les clubs ne peuvent plus faire l'impasse sur l'utilisation d'applications, le plus souvent en ligne. La FFTT a consenti de gros efforts financiers (en partie répartis sur les utilisateurs...) pour faire développer SPID V2.

On a déjà souligné les apports de l'application fédérale qui permet notamment d'obtenir de nombreux documents (sportifs et administratifs) ou encore de gérer de nombreux aspects de notre discipline sportive.

Nous ne sommes toujours pas à l'abri de quelques rares bugs. Le plus embêtant est que nous ne pouvons pas avoir accès à l'ensemble des données statistiques passées et que nous sommes bien en peine pour retrouver des chiffres fiables.

Laurent PEQUIN maîtrise fort bien l'outil et est une aide précieuse en cas de besoin. La partie purement sportive est gérée par Patrice FEN CHONG, président de la CRA, et petit à petit des habitudes de fonctionnement s'installent.

### II.5.2 – Le fonctionnement de la Ligue

Il est, encore une fois, utile de rappeler le fonctionnement d'une Ligue. Elle n'est que le représentant « local », à l'échelle d'une région, de la Fédération. Elle doit donc suivre assez scrupuleusement les réglementations fédérales, qu'elles soient administratives ou sportives.

Le fonctionnement de la Ligue s'appuie aussi sur nos statuts et notre règlement intérieur.

### II.5.3 – Le Conseil de Ligue

Le travail préparatoire est assuré par Mme la Présidente qui donne les axes et les orientations que prendra la Ligue sur une mandature. Les sujets sont nombreux (sportif, administratif, promotion, développement...). C'est bien le Conseil de Ligue qui reste l'organe souverain. Il est amené à approuver puis à voter les décisions importantes qui peuvent engager la Ligue sur le long terme (politique sportive, finances...).

Il comprend à l'heure actuelle 17 personnes (sur les 19 au maximum, prévues dans les statuts). Nous devrions être 18 à la fin de cette assemblée générale.

Le Conseil de Ligue est convoqué au moins quatre fois par an. Nous privilégions de nouveau les réunions en présentiel. Certains points à traiter rapidement le sont encore par des

réunions en distanciel ; bien souvent avec votes numériques à l'appui. La fréquentation enregistrée à chacune de ces réunions et regroupements (quorums très largement dépassés) assure un débat démocratique sain et serein.

NB : Pour la gestion au quotidien ou d'urgence, c'est le Bureau exécutif (Présidente, Vice-président, Trésorier, Trésorier-adjoint et Secrétaire) qui prend les réponses adaptées.

Le Conseil de Ligue est régulièrement amené à se prononcer sur des situations difficilement applicables dans notre département, essentiellement sur le plan sportif. Après étude des dossiers par la commission sportive régionale, dans la mesure du possible, on adapte certains textes, sans dénaturer les grandes lignes établies et communément admises au niveau national.

Nous faisons toujours fait appel à la FFTT, si nous avons des interrogations ou des doutes, sur des mesures qui pourraient être prises et consignées dans notre propre réglementation sportive.

#### II.5.4 – Le Bureau de Ligue

Le travail du Bureau ne s'arrête pas à la gestion quotidienne de la Ligue. C'est véritablement la courroie de transmission avec les partenaires, notamment la Fédération.

De nombreuses visioconférences sont organisées toute l'année (Outremer, Développement, Formation avec le CREF, Arbitrage, ANS, ...). La Présidente, le Vice-président, le Secrétaire, le Président de la CSR sont ainsi conviés régulièrement.

Bien que l'information fédérale soit abondante et souvent très bien faite, le Bureau doit, en parallèle, rappeler aux clubs certaines décisions et attentes de notre organisme de tutelle.

#### II.5.5 – Les commissions et les missions

Le travail en commissions s'installe peu à peu.

La commission sportive régionale, par exemple, traite tout un tas de sujets et devient une belle force de proposition, écoutée.

La commission régionale d'arbitrage a aussi beaucoup de travail et a entamé une série de modifications consignées dans sa feuille de route. Elle se structure peu à peu mais doit encore s'ouvrir un peu plus pour accueillir les bénévoles qui voudraient œuvrer en son sein.

On peut également saluer le travail du « service » de communication comme nous le découvrirons par la suite, même s'il mériterait de s'étoffer dans sa composition avec l'arrivée de nouveaux contributeurs.

La commission Féminine est également très active mais uniquement pour des événements particuliers dans l'année. La démission de sa présidente en 2022 ne nous a pas facilité la tâche.

La commission Développement est sans doute à ce jour la plus regardée. Elle occupe une place importante dans notre dispositif et nos objectifs. Cette commission devrait pouvoir s'appuyer sur de plus nombreuses bonnes volontés, tant le travail est significatif.

Deux autres commissions sont moins sollicitées (statuts et règlements) ou encore carrément endormies (médicale).

Le constat est connu mais est récurrent dans nombre de petites structures comme la nôtre. Certains membres du Conseil de Ligue abattent une très grosse charge de travail car ils occupent des postes stratégiques pour un fonctionnement cadré de l'association. Ils mériteraient d'être aidés par d'autres bénévoles ; l'ouvrage ne manquant pas.

Dans cette recherche de bonnes volontés, il faut aussi tenir compte d'autres facteurs comme l'entente et la confiance qui régneraient entre les volontaires composant l'équipe.

Pour des problématiques ponctuelles et définies dans le temps, la Présidente peut nommer certaines missions confiées à des licenciés qualifiés dans leur domaine (par exemple pour le Haut Niveau Régional l'année passée).

En 2022, c'est la mission JIOI qui s'est mise en place (composée du Bureau, de la commission sportive régionale et de l'encadrement aux JIOI). Elle a à gérer un certain nombre de problèmes (programmes d'entraînements, réceptions, regroupements, nomination des wilds-cards, ...). Le travail mené au sein de ce petit groupe fait ensuite gagner un temps considérable pour les prises de décision.

#### II.5.6 – Les instances d'appel et de discipline

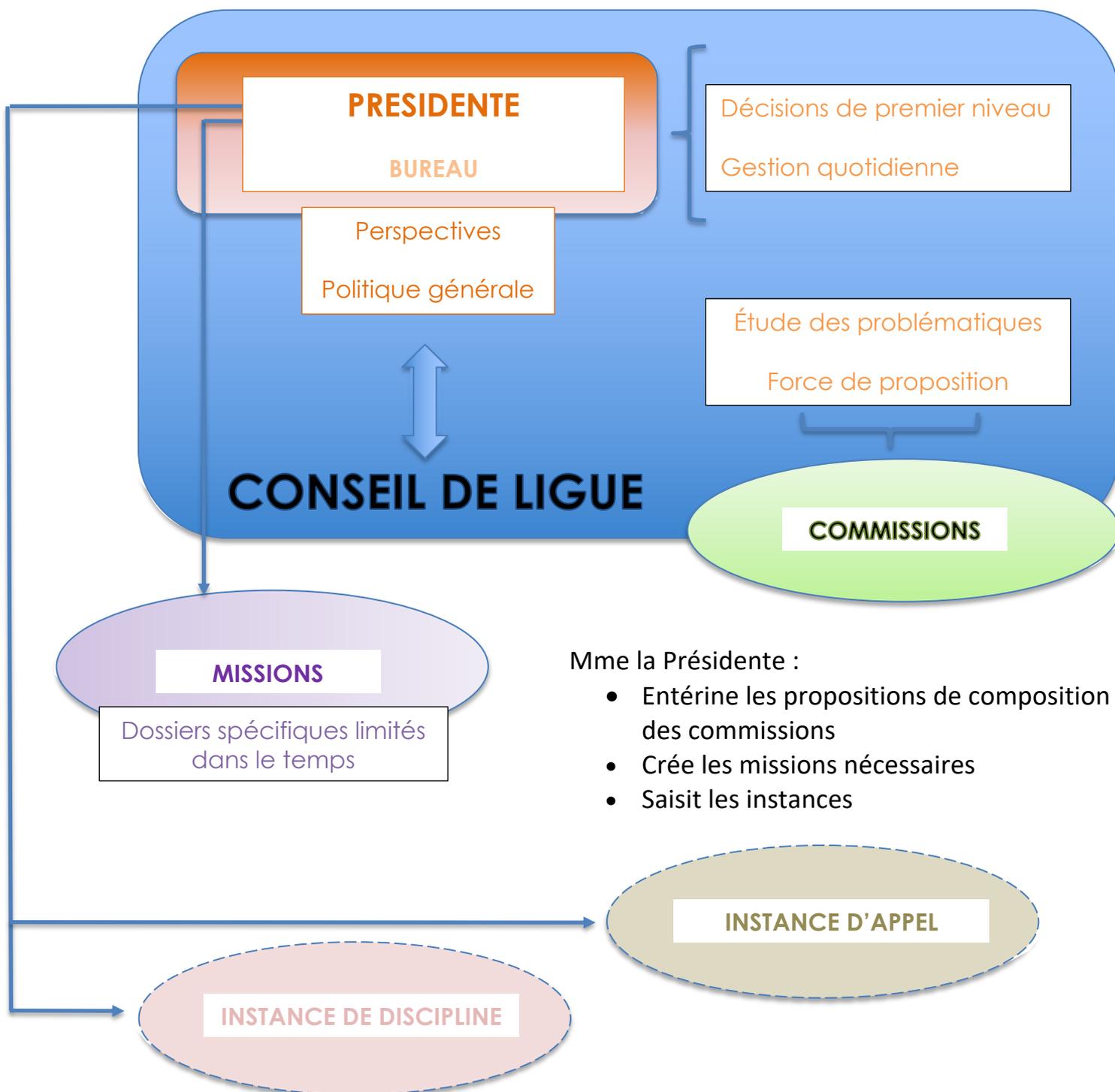
Ces deux instances sont prévues et existent dans notre organigramme. L'absence de leur sollicitation et convocation indiquent que les problèmes survenus ne sont pas clivants à l'extrême et qu'ils peuvent se régler de manière apaisée.

Le Conseil de Ligue a été sollicité à de multiples reprises par un de ses membres. La liberté d'expression n'étant pas une simple vue de l'esprit à la LRTT, tous les membres du CL ont pu prendre connaissance des récriminations exposées. L'absence de réponse de la part des membres du Conseil de Ligue montre tout simplement que les arguments avancés n'ont pas convaincu l'ensemble du groupe.

Un club nous a interpellé pour une question de sélection de joueur aux JIOI 2023. La situation a semblé très claire aux yeux du Bureau et les réponses délivrées ont permis de remettre les choses en perspective. La composition de la sélection est à ce jour arrêtée.

Enfin la commission sportive régionale nous a aussi envoyé un document pour que l'on débâte sur différents sujets. Ce dernier point a été abordé en réunion (CSR/Bureau) et des réponses, à portée avant tout pédagogiques, ont été adoptées.

Nous vous proposons le schéma ci-dessous afin de préciser les rôles et attendus de chacun.



### II.5.7 – Une communication adaptée à la situation

La LRTT apporte deux types de communication concernant ses décisions ou les demandes de précision et d'éclaircissement : collective, individuelle.

La messagerie électronique reste le moyen privilégié pour converser avec les clubs et leurs représentants. Les informations principales qui émanent des réunions du Conseil de Ligue sont largement dispatchées par l'intermédiaire des listes de diffusion et le site web de Ligue

compile tous les documents d'importance, accessibles à tous. Il est à noter que les documents sont plusieurs fois vérifiés, relus et amendés, si nécessaire, avant leur diffusion.

Une autre communication individualisée entre un dirigeant et le Bureau ou le Conseil de Ligue est largement usitée et se fait toujours au moyen de la messagerie électronique. Les réponses sont toujours rapides.

La page Facebook de Ligue est essentiellement réservée au domaine sportif mais peut être amenée à diffuser des informations plus généralistes comme on l'a vu dernièrement avec l'épisode judiciaire dont nous vous parlerons par la suite.

Le consommateur de l'information administrative est bien différent de celui de l'information sportive. D'un côté, on a essentiellement les dirigeants qui se tiennent généralement au courant de l'évolution des situations, et de l'autre une très grande majorité de licenciés qui n'accordent que peu d'intérêt au fait administratif.

### II.5.8 – La partie financière

Nous vous laissons découvrir cette partie avec le compte-rendu financier qui vous est présenté par ailleurs.

Voilà encore un immense succès de l'équipe dirigeante en place : la constitution d'une trésorerie saine et garnie. Il y a une vérification constante de nos entrées et dépenses et la Ligue s'astreint à une grande rigueur à tous les niveaux.

## II.6 \_ Pôle 4 - les actions de promotion

### II.6.1 – La promotion dans les écoles

Tout comme en 2021, la LRTT n'est pas directement intervenue dans les écoles en cette année 2022. Ce sont les clubs qui ont organisé des journées de promotion, découverte ou rencontre avec les plus jeunes, à titre individuel.

Cette situation est amenée à évoluer suite au passage de Mickaël MEVELLEC. Des contacts sérieux se sont noués afin de développer des partenariats avec l'Éducation Nationale et permettre aux enseignants et conseillers pédagogiques de découvrir puis faire pratiquer l'activité sportive orientée tennis de table en se référant aux compétences attendues à l'issue de l'école primaire : Cf : extrait des programmes scolaires

- Rechercher le gain de l'affrontement par des choix tactiques simples.
- Adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires.
- Coordonner des actions motrices simples.
- Se reconnaître attaquant / défenseur.
- Coopérer pour attaquer et défendre.
- Accepter de tenir des rôles simples d'arbitre et d'observateur.
- S'informer pour agir

## II.6.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école, au collège et dans l'enseignement libre

En s'appuyant toujours sur la venue du cadre fédéral, les dossiers UNSS et UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) devraient très nettement évoluer en 2023.

Rencontres avec les partenaires :

- **Éducation Nationale 1er degré (jeudi 6 octobre)** : Estelle BADAT, IEN en charge du Sport Scolaire, Willy TECHER, Conseiller Pédagogique Départemental EPS.

Proposition : signature d'une convention Académie Réunion (DAASEN)/LRTT (Isabelle ALLIOT-MICHOUX).

Points principaux : information/Formation des Conseillers Pédagogiques de Circonscription au Groupement Académique du 7 février 2023 à St Benoît et du 20 juin 2023 à St Joseph, Éventuelles actions de formation par bassins (CPC de circonscription et enseignants) dans le cadre des Animations Pédagogiques,

Diffuser les documents pédagogiques élaborés par la FFTT sur le site des CPC,

Mise à disposition de deux kits « découverte » de la LRTT (4 tables, 30 raquettes d'initiation, 10 grosses qui tourneraient sur des écoles,

Suivre l'action une école/une table (en lien avec l'USEP),

Recenser les écoles, les pratiques, les matériels auprès des clubs,

La semaine olympique : challenge des récréations pour toutes les écoles. Challenges collaboratifs (en utilisant des tables de cantine par exemple). Du 3 au 8 avril 2023.

- **UNSS (jeudi 6 octobre)** : M. METZ, Directeur UNSS, Conseiller Technique auprès de la Rectrice.

Proposition : signature d'une convention Académie Réunion (M. METZ)/LRTT (Isabelle ALLIOT-MICHOUX).

Points principaux : encadrement par la LRTT de formations spécifiques pour les responsables des AS Tennis de Table,

Encadrement par la LRTT de formations jeune officiel : formation Jeune Coach.

- **UGSEL (lundi 10 octobre)** :

Une rencontre a eu lieu entre M. BRAULT, directeur diocésain en présence de M. CHANAING, président de l'UGSEL Réunion et pour la Ligue et la FFTT, Maxime MYKOLOW, Isabelle ALLIOT-MICHOUX et Mickaël MEVELLEC.

L'UGSEL Réunion vient d'être créée et le Président est très ouvert aux propositions de collaboration avec des ligues sportives.

Nous avons donc convenu, outre la signature d'une convention qui définirait les attendus de chacun, de mettre à disposition comme pour l'Éducation nationale un kit de découverte avec des tables et des raquettes dans les écoles privées, qui tourneraient régulièrement.

Nous avons également abordé la semaine olympique avec l'animation d'une activité tennis de table pendant cette période.

## II.6.3 – La promotion et le développement des clubs

C'est une évidence : une Ligue n'est forte que par des clubs « forts ».

Plusieurs critères peuvent définir cet adjectif mais le plus important est d'assurer régulièrement à la salle et donc à l'accueil des adhérents la présence d'au moins un dirigeant.

Ensuite, il est nécessaire de disposer de créneaux en nombre suffisant ainsi que de matériels nombreux et en bon état, en particulier pour l'initiation des plus jeunes.

La Ligue propose un ensemble de prestations (matérielles et immatérielles) qui facilitent la tâche de nombreuses associations.

#### *II.6.3.1 – L'aide à l'équipement des clubs, en petits matériels, tables, marqueurs*

**29/  
54**

La LRTT a commandé plus d'une dizaine de tables (dont 3 spécifiques Handi) à répartir dans les différents clubs. Leur octroi s'est basé sur un certain nombre de critères (vitalité de l'association, augmentation du nombre d'adhérents, formation des jeunes, implication dans les actions de Ligue).

Les dépenses sont conséquentes puisque la crise que nous traversons engendre une augmentation très forte du tarif des tables et du fret maritime. Certains modèles de table ont vu leurs tarifs croître de 40 % en deux ans... sans que leur disponibilité soit tout à fait assurée !

Au-delà de ces matériels, la LRTT a également doté les clubs en raquettes d'initiation de très bonne qualité, balles d'entraînement, marqueurs (pour les clubs inscrits dans le championnat par équipes).

#### *II.6.3.2 – L'aide à la gestion sportive*

C'était un objectif annoncé l'année passée. Nous avons pratiquement bouclé l'aide concernant les ordinateurs portables. Tous les clubs impliqués dans les compétitions sont à présent équipés.

#### *II.6.3.3 – Les charges administratives*

Nous avons encore beaucoup de progrès à faire dans ce domaine.

Plusieurs associations sont bien rodées aux exigences administratives (celles qui demandent des subventions d'État notamment) mais d'autres sont encore trop peu armées dans ce domaine.

Même si certaines obligations rebutent les bénévoles, il ne peut y avoir de développement de club sans une solide expérience administrative et de gestion.

L'embellie constatée pour l'année 2021 n'a pas été suivie d'effet en 2022. C'est préoccupant car, comme annoncé dans un paragraphe précédent, la fédération nous a demandé un contrôle accru des documents fournis dans le cadre des subventions ANS.

Une gestion réglementaire et saine permet à l'association de disposer de toute sa légitimité auprès de ses partenaires et aussi ses adhérents.

La direction d'une association entraîne certaines obligations. Un engagement, même s'il est bénévole et amical, expose les dirigeants et les astreint à respecter les règles établies.

#### *II.6.3.4 – Les clubs labellisés*

Les labels ont pour objectif de valoriser les actions, de promouvoir les activités que les clubs mènent auprès de leurs licenciés, adhérents mais également de tous leurs partenaires.

Thomas MONDON, notre vice-président, responsable du Développement au niveau de la Ligue en lien avec Maxime MYKOLOW, s'occupe du dossier.

Il en est en contact régulièrement avec la FFTT sur le sujet.

Il existe actuellement 12 labels fédéraux. Chaque Label est composé de 11 items.

- **Acti Ping** : Vitalité et dynamisme du club.
- **Equip Ping** : Conditions matérielles d'accueil.
- **Ping 4/7 ans** : Travail effectué auprès des petits pongistes.
- **Promo Ping** : Promotion de l'activité via la communication et les organisations.
- **Educ Ping** : Actions en milieu scolaire.
- **Loisir Ping** : Animation auprès de publics non compétiteurs.
- **Ping au féminin** : Accueil et actions auprès des féminines.
- **Forma Ping** : Connaissances et compétences acquises lors des formations de dirigeants, d'arbitres et de techniciens.
- **Ping Responsable** (ex Ping Durable) : Écologie, la sensibilisation aux dérives.
- **Handi Ping** : Pratique des sports en situation de handicap moteur et/ou mental.
- **Ping Santé Bien-Être** : Activité physique et pongiste auprès de publics en bonne santé.
- **Ping Santé sur ordonnance** : en direction de personnes ayant des pathologies lourdes (cancer, Parkinson, Alzheimer).

Pour en obtenir un, il faut valider au moins 8 items dont 3 sont obligatoires.

Avec la mise à jour de SPID, les labels ont été refondés. D'ailleurs, à ce jour, SPID entraîne encore des dysfonctionnements de certains labels.

La procédure de demande est la suivante : le club fait la demande sur SPID en répondant aux questions. La Ligue fait une 1ère instruction avec demande d'éléments permettant de vérifier les réponses. Puis, le cas échéant, il y a une validation de la ligue puis la validation finale par la FFTT. Un label est obtenu pour 4 ans.

A ce jour, trois clubs, CRESSONNIERE, LA MONTAGNE et LE TAMPON sont en attente de l'obtention de certains labels.

## II.6.4 – Handi-ping, handisport

Comme nous nous y étions engagés, nous avons eu une réunion en distanciel avec la référente régionale, Mme Annick AMACOUTY. A ce jour aucune action n'a encore été mise en place.

Heureusement, au moins trois clubs (Cressonnière, St Paul, Le Tampon), proposent des actions concrètes sur le terrain. Les expériences rapportées sont très enrichissantes et permettent d'envisager une intégration effective de personnes porteuses de handicap dans des entraînements de joueurs « valides ».

Si, sur le plan matériel, les exigences sont assez limitées pour l'accueil d'un public handicapé, c'est surtout le niveau de compétence de la plupart des encadrants pongistes qui est à développer pour un accueil efficace.

Notre conseiller-entraîneur, de par sa formation, est intervenu en cours d'année sur un stage organisé à St Paul auprès de l'association Autisme et Sport 974 le lundi 8 août 2022. Durant les périodes de vacances scolaire, cette structure met en place avec la participation des ligues ou des clubs, des activités découverte dans plusieurs disciplines.

Le but de cette journée était de faire pratiquer l'activité tennis de table aux adhérents de leur association.

Mise en relation : Maïlys ROY

## II.6.5 – Ping au Féminin, Sport Santé

Le tennis de table chez les féminines nous interroge année après année ... C'est aussi le cas pour notre fédération. On ne sait toujours pas analyser le pourcentage particulièrement faible (entre 15 et 20 %) de féminines sur l'ensemble des licenciés. A croire que c'est devenu une spécificité du tennis de table !

Nous avons mis en place une action forte (diminution de 50 % du coût de la licence pour les clubs et pour leurs féminines) en 2022. On n'enregistre aucun signe positif à part le témoignage d'un club qui souligne l'intérêt de cette mesure.

Cependant, dès que nous programmons des manifestations spécifiques, le succès est au rendez-vous.

Le 20 novembre, le club du Tampon a organisé une journée Sport Santé Bien-être, couplée avec un hommage à une de ses anciennes joueuses décédée (Annick MAILLOT). Sur les 110 inscrits, on a compté environ 70 dames qui se sont essayées au tennis de table et qui ont participé aux différents ateliers proposés (fitness, naturopathie, massage, yoga, relaxation).

Un mois plus tard, le 18 décembre, la journée Ping au Féminin s'est déclinée sur deux sites en même temps : St Pierre et St Denis. Plus de 90 féminines ont été comptabilisées. Sur St Denis, la formule ressemblait à ce qui s'était déjà passé les deux éditions précédentes.

Sur St Pierre, la partie pongiste était différente avec de multiples ateliers de manipulation pour les participantes et une ambiance très familiale.

Les participantes ont encore exprimé toute leur satisfaction de participer à ces journées. Nous avons constaté que de nombreuses personnes se renseignaient sur l'activité et les lieux de

pratique. Espérons que nous récolterons le fruit de ces formidables journées et que les inscriptions suivront.

Nous voyons bien le potentiel féminin pour ces journées alliant découverte de l'activité tennis de table et pratique d'activités douces, et plus ou moins physiques, directement centrées sur la santé et le bien-être.

Là se trouve peut-être la solution, au moins pour les clubs, pour attirer le public féminin.

Au niveau de la Ligue, c'est plus difficile car l'ensemble de nos actions sportives ne nous laissent que très peu de « fenêtres » pour des organisations multipliées de ce genre.

#### II.6.6 – Une instance qui distingue les serveurs du ping

La commission du Mérite Régional, présidée par Manandraibé RASANDISONA, propose chaque année maintenant de distinguer anciens et nouveaux serveurs fidèles et efficaces de notre discipline.

**Mérite Régional de Bronze** : Fabio MAMMOSA, Jean-Sébastien POTHIN

**Mérite Régional d'Argent** : Lyne-May CHELLIER

### II.7 \_ La communication de Ligue

La communication, son efficacité et le consensus autour de la valeur de l'information délivrée ne manquent pas de faire débat.

On peut toutefois affirmer que la Ligue est communicante et qu'elle ne refuse pas la discussion.

Si l'on prend la page Facebook, la grande liberté accordée aux commentaires a engendré, en cours de saison, un certain nombre de tensions évitables. Mais, hormis quelques commentaires toujours aigres, souvent emprunts d'une déconcertante naïveté, la page Facebook se « tient » bien.

Notre premier moyen d'expression ne doit en aucun cas servir d'un outil de propagande qui serait aux mains de contributeurs mal intentionnés. Heureusement ils sont très rares et au final assez inaudibles.

Cependant, si nous étions confrontés à des réactions aberrantes ou contraires à l'éthique attendue sur les diffusions numériques en ligne, nous prendrions des mesures adaptées.

La Présidente de la Ligue est en effet garante, en premier lieu, des posts Facebook mais aussi des commentaires qui pourraient s'y rapporter. Elle a le rôle d'Administratrice avec tous les « contrôles » qu'elle peut exercer (modération par exemple). D'autres personnes, les Éditeurs, ont des prérogatives importantes. Elles peuvent à peu près tout faire.

Le suivi et le développement, à plusieurs mains, de notre organe de diffusion le plus populaire à ce jour, doivent se faire en collaboration et confiance totales.

Il est utile de rappeler que les informations qui sont diffusées par les moyens de communication de Ligue sont les plus factuelles possible.

Rarement, mais cela arrive, nous sommes confrontés à des délais de diffusion qui peuvent sembler parfois longs.

### II.7.1 – De la Ligue vers les licenciés

L'idéal est que l'ensemble des licenciés, au moins adolescents et adultes, ait accès à l'information de Ligue. On peut schématiser les interlocuteurs en deux groupes : les compétiteurs, les dirigeants.

**33/  
54**

Les premiers se contentent des réseaux sociaux et donc de la page Facebook. Les résultats sportifs et leur exposition intéressent principalement ce public.

Les dirigeants sont, en plus, à la recherche des informations administratives et nous réalisons parfaitement cette obligation principalement au moyen de la messagerie électronique.

### II.7.2 – Le site Web : lrtt.re

Le site Web de ligue (lrrt.re) a été très sérieusement remis à jour cette année et son rôle est à présent bien mieux défini dans le sens où nous y trouvons un ensemble d'informations administratives pérennes sur une ou plusieurs saisons.

De nombreuses parties sont à améliorer. Nous sommes souvent en attente des informations des clubs affiliés...

Les articles et nouvelles ne sont pas nombreux sur ce support. C'est logique puisqu'ils sont en priorité postés sur la page Facebook. Cependant, certaines publications de fond manquent. C'est encore une fois un problème de disponibilité et de bonnes volontés susceptibles d'écrire pour un média exposé aux yeux de tous.

La rubrique « Mémoire de Ligue » est intéressante puisqu'elle répertorie annuellement toutes les actions entreprises et les résultats sportifs associés.

L'espace pour les documents sportifs devrait s'étoffer quelque peu même si la plupart des documents utilisés sont déjà accessibles sur d'autres plateformes en ligne (autres Ligues, FFTT, sites spécialisés).

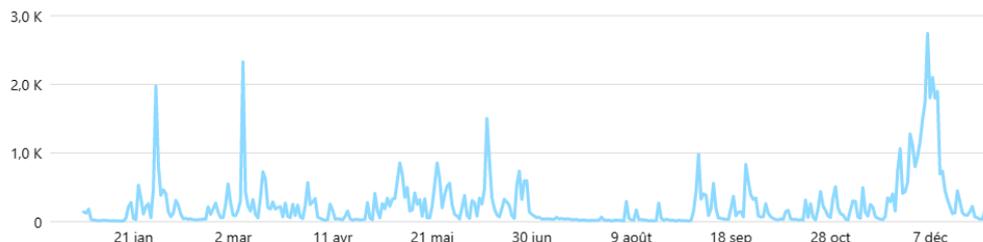
### II.7.3 – La page Facebook de la Ligue

Par rapport à l'année dernière (2021), il y a eu moins de publications sur la page Facebook. Mais nous précisons qu'il y a une nette augmentation des visites de la Page. On peut donc affirmer que le tennis de table devient plus visible sur les réseaux sociaux.

**Résultats**

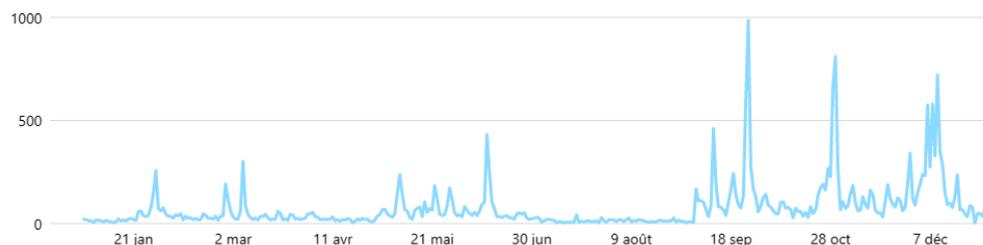
Couverture de la Page Facebook ⓘ

25 887 ↓ 50,2



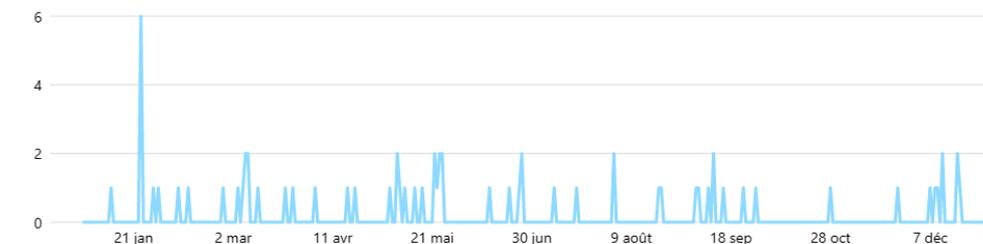
Visites sur la Page Facebook ⓘ

27 530 ↑ 267,4



Nouvelles mentions J'aime de la Page Facebook ⓘ

67 ↑ 6,3



On a eu 67 nouvelles personnes qui se sont abonnées, ce qui est également une augmentation par rapport à l'année dernière.

On a en tout 732 abonnés dont 64 % d'hommes contre 36 % de femmes ce qui montre bien que notre « féminisation » est moindre dans les clubs. Cependant ce pourcentage est deux fois supérieur au nombre de dames licenciées à la Ligue. Peut-être sont-ce des « mamans » qui suivent particulièrement le ping par l'intermédiaire de leurs enfants ? C'est intéressant à souligner.

Les vidéos en direct sont toujours aussi appréciées (témoignages directs des licenciés), Beaucoup ne peuvent pas se déplacer donc ils sont ravis de pouvoir suivre quelques matchs en direct, surtout les plus importants. Il faut continuer sur cette lancée dans la mesure du possible !

Nous avons exposé plusieurs fois le problème de ne pas avoir assez d'infos pour pouvoir les diffuser en temps et en heure, surtout les résultats des matchs par équipe. Il y a eu une légère amélioration, avec quelques contacts qui transmettent régulièrement des résultats.

Le conseiller-entraîneur de Ligue envoie de plus en plus de comptes-rendus et photos de stages jeunes, ce qui est un plus et allège le travail de récolte d'informations lors des actions de Ligue.

La page Facebook de Ligue représente donc un outil à ce jour indispensable.

#### II.7.4 – La presse écrite, les médias télévision et radio

Il semblerait que la presse écrite locale et une certaine radio n'aient pas encore totalement pris conscience que le tennis de table à La Réunion était une activité bien présente et agissante.

C'est à la Ligue à accorder plus d'importance au respect et à la fréquence des diffusions des différents supports médiatiques traditionnels existants. Ils continuent à rassembler beaucoup de lecteurs et auditeurs.

Si nous comptons bien, il n'y a eu que deux passages à la télévision (Top sport d'Yves Morel), dont un qui a été pollué par des intervenants et interventions plutôt malvenues. On peut aussi mentionner un passage sur la radio Réunion 1<sup>ère</sup>.

#### II.8 \_ L'action judiciaire conjointe FFTT/LRTT

Nous ne pouvons occulter ou passer sous silence une action judiciaire à laquelle ont participé conjointement la FFTT et la LRTT, qui ont porté plainte contre M. Harilala RAZAFINARIVO et M. Nelson FONTAINE, respectivement président et vice-président de la LRTT entre le 01/09/2016 et le 23/06/2018.

L'équipe issue de l'élection de 2018, et donc désormais en charge des destinées de la LRTT, s'est aperçue des graves manquements des dirigeants cités ci-dessus, en particulier leurs gestions administrative et surtout financière.

Plus de trois ans après notre dépôt de plainte, M. Harilala RAZAFINARIVO et M. Nelson FONTAINE, ont été condamnés le vendredi 04 novembre 2022 aux peines suivantes :

SUR L'ACTION PUBLIQUE, CHACUN A :

- **Une peine de 12 mois d'emprisonnement**, assortie d'un sursis simple,
- **Une peine complémentaire obligatoire d'inéligibilité pendant une durée de 5 ans.**

SUR L'ACTION CIVILE, A VERSER A :

- La Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) :

- **La somme de 1 €** en réparation du préjudice moral pour tous les faits commis à son encontre,
- **La somme de 500,00 €** in solidum au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

- La Ligue Réunionnaise de Tennis de Table (LRTT) :

- **La somme de 1 €** en réparation du préjudice moral pour tous les faits commis à son encontre,
- **La somme de 27 659,56 €** in solidum au titre du préjudice financier pour tous les faits commis à son encontre,
- **La somme de 500,00 €** in solidum au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

On retiendra quand-même que les préjudices financiers ont été estimés à presque 28 000 euros. M. Harry RAZAFINARIVO a fait appel de la décision, une nouvelle procédure le concernant sera examinée.

M. RAZAFINARIVO et FONTAINE ont reconnu une gestion particulièrement défailante bien qu'ils en aient eu conscience dès le début de leur mandat.

L'épisode 2008/2012, déjà financièrement calamiteux (dettes auprès de la FFTT), avec M. FONTAINE à la tête de la LRTT, n'avait visiblement pas servi de leçon.

**36/  
54**

C'est à présent au tour de la Fédération de se pencher, éventuellement, sur le cas de ces deux licenciés

Même si « l'assainissement » de la situation était nécessaire, une ligue n'appartenant en rien à un ou deux personnages pensant pouvoir la gérer comme bon leur semblerait (et surtout en leur faveur), nous ne pouvons nous réjouir de ces condamnations qui entachent la réputation du tennis de table à La Réunion, ses clubs et ses licenciés.

Cet épisode vient clore un chapitre peu glorieux de notre histoire pongiste, dont tous les acteurs régionaux se seraient bien passés.



### III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS

La deuxième grande partie de ce compte-rendu déclinera des objectifs « finaux » à réaliser à l'issue de cette mandature prévue pour le mois de septembre 2024 (c'est maintenant tout proche) et des objectifs plus opérationnels se rapportant à l'année civile 2023.

Nous essaierons de nous appuyer sur le découpage que nous avons fait depuis 2020 en axes et pôles de travail. Certains thèmes sont évidemment transversaux et peuvent s'appliquer à plusieurs pôles.

Nous suivons l'évolution du développement de notre Ligue et compilons les indicateurs en nous appuyant sur un tableau de bord assez complet. L'évaluation se fait à chaque fin d'année civile. Ces indicateurs chiffrés (en nombre, en pourcentage) sont ventilés selon nos pôles et ne manquent pas de mentionner les institutions et partenaires impliqués (État, Région, Département, Communes, autres associations, clubs affiliés).

Si cette année 2023 sera « compétitive » avec les JIOI qui se profilent à Madagascar, nous allons tout faire pour maintenir une activité foisonnante auprès de tous les licenciés. Nous continuerons à proposer de multiples actions déclinables pour l'ensemble des pratiquants. Outre l'action sportive, nous allons essayer de multiplier les journées particulières à thème (Handi, Féminines, Sport Santé Bien-être, Téléthon, Open Jeunes, ...).

Le Conseil de Ligue, élu en octobre 2020, n'a pas été épargné par la situation chaotique des années 2020, 2021 et encore par quelques répercussions en 2022. Les grands travaux sont toujours en ligne de mire alors que certains objectifs de base ont parfaitement été atteints.

### III.1 \_ La gestion sportive

Nous sommes en progression. La gestion sportive, notamment chez les Jeunes, a pris une tournure intéressante.

37/  
54

On est toutefois encore loin de pouvoir former en des temps assez brefs des générations de pongistes qui combleraient le trou générationnel dont on se plaint depuis plusieurs années. Nous constatons toutefois que chez les filles ce sont les jeunes qui arrivent au premier plan, ou qui ont les meilleurs résultats. Sur le plan local, ce ne peut être qu'un constat intéressant. Toutefois, nos demoiselles semblent encore très loin du niveau affiché par les îles sœurs lors des JIOI de 2019 à l'île MAURICE.

L'apport de joueurs métropolitains Hommes numérotés se voit en particulier sur la progression des jeunes en club car ils sont presque exclusivement entraîneurs... En revanche, l'impact sur le niveau général de jeu n'est pas aussi marquant que ce à quoi on pourrait s'attendre. L'engagement de chacun reste une question de choix personnel, auquel la Ligue ne peut pas grand-chose.

La mission Haut Niveau Régional nommée en 2021 a apporté sa contribution dans le processus de sélection pour les JIOI 2023.

La mission JIOI 2023 a pris le relais pour cet évènement sportif bien ciblé.

#### III.1.1 – La formation sportive

##### III.1.1.1 – Pour les jeunes

Le nombre d'actions envisagées est important. Elles sont axées sur les jeunes déjà « débrouillés » mais en fin de cycle, et sur ceux que nous allons désormais détecter dans les plus petites catégories.

Nous devons être capables d'appliquer les mêmes recettes (nombre et qualité des stages et regroupements) éprouvées ces deux dernières années à une toute nouvelle génération de jeunes talents.

Nous prévoyons :

- De réunir le groupe d'initiés sur 6 journées, le dimanche, sur des créneaux compris entre 9 h et 16 h 30,
- De rassembler le groupe de détection sur 6 journées, le samedi ou le dimanche, sur des plages horaires plus courtes. Les journées pourront être couplées,
- D'organiser des stages en internat de 5 jours en janvier, août et octobre. Nous aimerions qu'un (ou deux) de ces stages soit réservé aux jeunes du groupe détection afin de leur faire prendre conscience des attendus exigibles pour une formation efficace,
- De faire sortir une sélection des tout meilleurs pour les envoyer en métropole au mois d'octobre 2023, afin qu'ils y suivent un stage couplé avec des compétitions et au moins un tournoi.

D'une manière générale la LRTT doit s'intéresser aux joueurs de moins de 11 ans :

- Mettre en place l'Open jeunes et les détectations poussins/benjamins,
- Continuer de proposer des places pour les jeunes de ces catégories lors des regroupements de Ligue,
- Intégrer au fur et à mesure ces joueurs aux stages de Ligue (par rapport à leur niveau et leur implication).

### **Groupe Réunion**

- Continuer sur les regroupements et stages sur l'île tout en faisant en sorte d'y incorporer plus de travail individuel pour les joueurs présents,
- Être en capacité de proposer 1 à 2 sorties en métropoles ou ailleurs pour s'entraîner (ex : déplacement à Joué les Tours).

Le but étant que moyen terme, le groupe Réunion ne soit composé qu'en majorité de joueurs allant des catégories poussins à cadets.

Les calendriers de Ligue 2022/2023 et 2023/2024 intégreront ces exigences.

#### *III.1.1.2 – Pour les adultes*

La préparation aux JIOI 2023 occupera principalement la Ligue et les encadrants. Nous assisterons à une densification des regroupements, stages et journées de cohésion.

Lors de cette seconde phase et plus nous nous rapprocherons de la compétition et plus les regroupements seront nombreux. Le but étant, avec ces regroupements, d'apporter un plus aux séances hebdomadaires ainsi que de travailler les doubles (hommes, femmes, mixtes).

La difficulté viendra de plaquer ces actions sur un calendrier déjà bien chargé et auquel les joueurs sélectionnés de clubs participent activement (championnat par équipes en particulier). Il sera peut-être nécessaire de revoir certaines compétitions inscrites au calendrier.

La modification très récente des dates des jeux passant du mois de juillet aux mois d'août/septembre 2023 nous impacte fortement. Presque toutes nos Filles et Dames sont étudiantes. Rater deux, voire trois semaines de cours dès la rentrée scolaire n'est pas spécialement conseillé ... ou apprécié des parents !

Lors des deux dernières semaines de préparation avant la compétition. Nous ferons venir sur l'île des relanceurs afin de proposer un surplus de qualité au niveau des oppositions. Ces deux semaines serviront à peaufiner les derniers détails techniques tout en faisant en sorte que les joueurs arrivent dans les meilleures conditions à Madagascar (physique, mental, niveau de jeu).

En plus de ces actions, un déplacement en métropole est en cours de préparation avec au programme stage dans une structure et tournois nationaux.

### III.1.2 – La formation d'encadrants

Nous sommes à présent en capacité de programmer des formations d'entraîneurs de premier niveau (IC, AF) sans l'aide fédérale. Maxime MYKOLOW a obtenu la qualification nécessaire. Même si l'année à venir ne s'y prête pas, du fait du télescopage de multiples actions et des Jeux des Îles, nous allons essayer de programmer une formation régionale (plutôt au mois d'octobre).

### III.1.3 – La formation de formateurs

La première étape ayant été franchie (accréditation de Maxime MYKOLOW dont vous nous parlons ci-dessus), nous devons à présent aller plus avant et organiser des stages sur le plan local qui permettront aux autres licenciés qui disposent d'un DEJEPS d'obtenir eux aussi la capacité de « Formateur de formateur ».

Cette action, lourde à mettre en place, sera plutôt programmée en 2024. Nous n'aurons sans doute pas le temps matériel de nous y intéresser avec les échéances qui nous attendent prochainement.

Ce qui est fait dans le domaine de l'entraînement doit aussi se reproduire pour l'arbitrage et le juge-arbitrage. Différentes pistes s'offrent à nous – des contacts étroits étant pris avec certaines régions et des cadres métropolitains. Nous serons une fois de plus rattrapés par de nombreuses exigences liées aux disponibilités des uns et des autres. Si rien n'est annoncé pour 2023 dans ce domaine, nous avons toujours cet objectif en ligne de mire.

### III.1.4 – La compétition

Nous classons ce point en trois parties :

#### *III.1.4.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel*

Une de nos priorités est de proposer un ensemble important de compétitions individuelles et par équipes, adaptées à différents publics.

Ceci entraîne l'élaboration d'un calendrier très chargé, dont la gestion globale revient à un nombre trop limité d'encadrants.

Lorsque nous sommes obligés de réagir en dernière minute devant des attentes émanant du CROS ou de la DRAJES (JIOI, CSJOI), nous sommes dans l'obligation de modifier très vite les dates prévues des compétitions. Pour la petite histoire, nous sommes arrivés à 17 versions différentes du calendrier de phase 1 2022/2023 !

Le deuxième souci vient du télescopage de manifestations différentes sur les mêmes week-ends. L'idéal serait de proposer des lieux simultanés de pratique. Nous en sommes encore loin. D'une part, parce que la disponibilité des gymnases n'est jamais totalement acquise : des municipalités privilégiant certains sports arrivent à déprogrammer certaines de nos compétitions ; ensuite car nous n'avons pas le nombre suffisant d'organisateur et de juges-arbitres pour mener à bien plusieurs grosses manifestations de front. Nous avons un site très utilisé (Deux-

Canons à Ste Clotilde) et d'autres gymnases sollicités plus rarement (La Montagne, St André, La Possession, Le Tampon).

On rappelle que la LRTT dépend des clubs supports pour ses organisations. Elle remercie chaleureusement les dirigeants et les bénévoles des structures qui se mobilisent pour ces occasions.

Malgré tout, et bien que nous ayons à gérer la préparation aux JIOI en 2023, voici ce que nous proposerons :

40/  
54

- 3 tours de Critérium, sur deux jours, un pour la saison 2022/2023 (en Phase 2) et deux pour la saison 2023/2024 (en Phase 1),
- 1 championnat de La Réunion Vétérans,
- 1 championnat de La Réunion Toutes Séries,
- 1 championnat de La Réunion Jeunes
- 1 championnat de La Réunion des Finales par Classements,
- 1 coupe régionale des Vétérans,
- 3 challenges Jeunes de La Réunion en équipes,
- 3 Open Jeunes, un pour la saison 2022/2023 (en Phase 2) et deux pour la saison 2023/2024 (en Phase 1),
- 12 journées de championnat par Équipes Mixte (7 dates pour la phase 2 de cette saison, 5 dates pour la phase 1 de la prochaine saison),
- Le championnat par équipes Féminin (peut-être sur une journée),
- 1 qualification aux championnats de France Féminin,
- Traditionnellement, le club des Aiglons d'Orient propose aussi un grand tournoi annuel.

#### *III.1.4.2 – La compétition nationale, participation aux championnats de « France »*

C'est devenu une bonne habitude : l'aide financière apportée aux joueurs qui disputent les championnats de France, en particulier les championnats Individuels Toutes Séries, les championnats Vétérans et les Finales par Classements. De même, nous soutenons les clubs champions qui s'engageraient sur les championnats nationaux N3, Dames et/ou Hommes.

Nous faisons l'impasse, une année de plus, sur le championnat de France des Régions qui ne nous convient pas en raison des dates de sa programmation et qui n'est pas encore abordable pour nos jeunes joueurs (problème de niveau).

Le déplacement des sélections Dames et Hommes en métropole présente de l'intérêt mais en cette année de préparation aux JIOI, le déplacement de 14 personnes (6 Dames, 6 Messieurs, 2 cadres) reviendrait très cher. Malgré tout nous souhaitons le réaliser. Ces actions sont toujours délicates à mener avec des adultes, intégrés dans la vie active (travail, vie de famille) et qui peinent à obtenir des vacances pour des sorties de presque deux semaines. N'oublions pas qu'ils auront aussi à puiser dans leur quota de jours de vacances pour se rendre à Madagascar aux mois d'août/septembre 2023, pour les JIOI.

### III.1.4.3 – La compétition internationale

2023, Jeux des Îles à Madagascar. Cette compétition est particulièrement attendue puisque c'est la seule compétition internationale que nous avons à ce jour. Nous explorons actuellement des pistes pour les sélections.

Le but de ces sorties est de faire découvrir un nouvel environnement à nos joueurs (cadres, adversaires, systèmes de jeux).

Cependant il faut que le niveau lors de ces sorties soit adapté à nos joueurs (il n'est pas rentable de faire 5 ou 10 000 km pour jouer 1 match) et que les lieux de compétitions ne se trouvent pas à l'autre bout du monde.

Quelques recherches faites sur les Wtt Youth Contender qui se déroulent en Afrique (Le Caire) ou en Europe peuvent être intéressantes pour nos joueurs tout en y intégrant en plus une partie entraînement pour compléter ces sorties.

Nous espérons pouvoir participer à terme à des challenges stimulants pour nos meilleurs compétiteurs.

Nos objectifs sportifs ont largement baissé en quelques mois. D'une potentielle sélection très forte chez les Messieurs, le non-engagement de deux joueurs phares va incontestablement nous affaiblir dans la compétition par équipes.

Peut-être aurons-nous des satisfactions en simples Messieurs. Comme annoncé précédemment, nos jeunes filles, en pleine progression, ne peuvent à ce jour rivaliser avec l'élite de la zone. Aussi, nous ne fixons aucun objectif chiffré à nos joueuses et joueurs.

Cette compétition 2023 permettra de mieux appréhender les jeux de 2027.

Une autre compétition a disparu depuis quelques années : la Coupe des Outremers.

Il y a eu d'abord un très gros raté avec l'équipe précédente de Ligue qui a annulé au tout dernier moment sa participation en Nouvelle-Calédonie ... en laissant en plein désarroi les organisateurs et les joueurs.

Puis la période COVID est arrivée et cette compétition a disparu des « radars ». Nous ne sentons pas la Fédération très motivée par la réactivation des échanges entre les ligues des Outremers.

### III.1.5 – L'équipement de Ligue

Nous ne sommes toujours pas en mesure d'emmagasiner dans un endroit bien identifié le matériel qui appartient à la Ligue. Même si nous ne possédons pas un ensemble très étoffé, nous devons quand même gérer une sono, du petit matériel sportif, des séparations, des balles, du matériel de promotion etc.

Quelques clubs supports se prêtent au jeu en nous permettant d'entreposer ce matériel. Nous les en remercions vivement. Nous avons bien pensé, un temps, louer un conteneur sécurisé, mais son coût mensuel nous a fait reculer.

Cependant une solution s'offre à présent à nous avec l'aide d'un président de club qui va sans doute nous permettre de stocker des tables.

D'autres difficultés se présentent en cours d'année, avec le transport d'un point A à un point B, du petit matériel ou encore des tables et des séparations pour assurer des compétitions dans des clubs volontaires (La Montagne par exemple).

La LRTT indemnise les associations supports qui permettent la continuité de l'activité.

42/  
54

## III.2 \_ Le développement

Nous pouvons considérer la vie de notre Ligue sous deux angles coexistants et qui sont interdépendants : la gestion au quotidien (sportive, financière et administrative) qui s'appuie sur notre expérience et notre savoir-faire, la recherche d'un développement ambitieux afin de progresser dans de multiples domaines.

Nous le répétons, nous rencontrons encore des difficultés pour assurer le fait sportif, en raison du manque de responsables et d'encadrants sur le terrain, bien que l'embauche d'un conseiller-entraîneur ait été un véritable ballon d'oxygène au vu des objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour aller plus loin et plus avant (accroissement des compétences sportives de nos joueurs, augmentation de nos licenciés, diversification de nos activités vers de nouveaux publics), nous sommes en recherche de bonnes volontés.

### III.2.1 – Le nombre de licenciés

Notre objectif épouse celui de la Fédération. Accroître le nombre de licenciés ne peut que rendre plus forts les clubs, la Ligue et l'échelon fédéral. S'il peut y avoir débat sur cette vision de la représentativité d'une fédération dans l'ensemble du sport français, c'est en revanche un indicateur primordial aux yeux des bailleurs de fond (État, collectivités). La période COVID ayant complètement mis à mal les effectifs, un des premiers chantiers de la FFFT a consisté à retrouver les chiffres d'avant pandémie.

Les premiers retours font état de 160 000 licenciés en cette fin d'année, ce qui semble satisfaire notre organisme de tutelle.

#### III.2.1.1 – Des licences incitatives

La seule possibilité que nous ayons d'augmenter nos licenciés passe par les clubs existants. Certains d'entre eux ont les capacités d'accueil nécessaires. D'autres beaucoup moins (créneaux et encadrement disponibles). En s'appuyant sur les statistiques fédérales, les clubs métropolitains comptent en moyenne un peu plus de 50 licenciés. Ce ratio, appliqué à nos 12 clubs, pourrait nous assurer 600 pratiquants dans l'île.

Dans les années 90, la LRTT flirtait avec les 800 licenciés mais elle comptait au moins 16 associations affiliées.

En cohérence avec les objectifs du programme 2020-2024 de la FFTT, l'offre de licences évolue selon les modalités suivantes :

43/  
54

- **DÉCOUVERTE** : cette licence (gratuite) s'adressera à des néo-pratiquants désireux de découvrir la pratique du tennis de table dans le cadre d'un club. Elle permettra aux clubs de proposer à ces joueurs une pratique encadrée en toute sécurité durant une période d'un mois. À l'issue de cette période, le pratiquant qui souhaite continuer devra transformer cette licence Découverte en licence Loisir ou en licence Compétition. **Cette licence Découverte, tout comme les licences Loisirs et Compétition, ne pourra être délivrée que par les clubs.**
- **LIBERTÉ** : cette licence s'adressera à des joueurs souhaitant s'engager dans de nouvelles formes de pratique du ping, telles que le ping en extérieur ou le ping en réalité virtuelle, promues par la FFTT.

Cette licence sera proposée sur des durées variables : été (au prix de 6€), semestre (au prix de 10€), année (au prix de 15€). **Cette licence est prise directement par le joueur sur le site de la FFTT ou des sites partenaires.** Elle peut à tout moment être transformée en licence Loisir ou Compétition, si le joueur rejoint un club.

La FFTT sera en mesure de communiquer avec ces nouveaux licenciés et ainsi leur proposer de rejoindre nos clubs en souscrivant une licence Loisir ou Compétition.

Le nombre de 600 licenciés n'est cependant pas suffisant et n'est pas une fin en soi. La signature d'une convention entre la FFTT et la LRTT se base en partie sur des objectifs quantitatifs (nombre de licenciés) et nous devrions dépasser les 620 unités dès 2024. Ceci représente presque 25 % de plus que les chiffres à l'issue de la saison 2021/2022. C'est un beau challenge !

### *III.2.1.2 – Lancement d'un championnat corporatif*

Nous avons toujours cet objectif sur nos tablettes. Nous restons persuadés que le milieu corporatif peut contribuer au développement de notre activité. Sans vouloir chercher des excuses liées à une situation récente difficile (la période COVID), nous aurons encore beaucoup de mal, en 2023, à entreprendre les actions nécessaires.

Nous misons beaucoup plus sur la dernière année de la mandature avec un retard de deux ans dans nos prévisions.

## **III.2.2 – Le nombre de clubs**

### *III.2.2.1 – Un équilibrage des territoires à initier*

C'est une évidence. Nos clubs sont mal répartis (12 clubs distribués sur seulement 9 des 24 communes que compte notre département) et en nombre insuffisant.

L'ouverture de nouveaux clubs sur des territoires à ce jour vierges de toute présence pongiste (Est de l'île et Grand Sud en particulier) est une tâche complexe.

En premier lieu, il faut trouver les personnes qui auront suffisamment d'ambition, de ténacité et de patience (la liste des qualités à décliner n'est pas exhaustive...) pour créer et lancer une association sportive.

Se pose ensuite le problème du lieu de pratique et de ses disponibilités. Un ou deux créneaux dans la semaine sont largement insuffisants.

Si, administrativement, la création d'un club est « relativement » simple (la LRTT est là pour apporter toute son aide et son expérience dans le domaine), il faudra quand même passer par certaines phases d'élaboration de dossiers, de productions d'écrits, de rendez-vous avec les responsables de la collectivité.

La Ligue peut venir en aide aux associations qui se créent ou celles qui ont besoin de soutien (administratif, matériel, plus rarement, d'encadrement) mais ne peut prendre en charge toutes les attentes des clubs.

Cependant, elle soutiendra « politiquement » toute action auprès des municipalités et services de sports associés.

On a envisagé un instant l'ouverture d'un club dans l'Est mais le projet n'est vraisemblablement pas assez mûr pour le moment.

Il serait sans doute nécessaire de créer un groupe de réflexion en charge de trouver des pistes permettant une création plus aisée d'associations, avec suivi sur le terrain.

### *III.2.2.2 – Les clubs Corpo*

Nous avons déjà abordé le sujet. Nous ne serons pas en mesure de traiter le sujet en profondeur pour cette année 2023. Nous aurions besoin d'une personne en charge de ce dossier, qui interviendrait de concert avec notre conseiller-entraîneur de Ligue.

### *III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires*

Les contacts pris avec le milieu scolaire (premier degré, UNSS) devraient aussi déboucher sur des formations à destination des enseignants et professeurs de sport (Cf. paragraphe II.6.2). Ainsi :

- Les conseillers pédagogiques en EPS du premier degré auront des actions de formation de bassins les 7 février et 20 juin 2023 (St Benoît, St Joseph),
- Les professeurs de sport de collège seront assistés par notre conseiller-entraîneur de Ligue pour la formation des jeunes Coach (programme UNSS),
- Les intervenants dans le cadre de l'UGSEL bénéficieront d'une animation tennis de table dans le cadre de la semaine olympique.

Les différentes rencontres avec les responsables du sport scolaire nous montrent qu'il existe un intérêt évident à rapprocher les associations de jeunes des écoles/collèges avec les Ligues.

Les rencontres actuelles du terrain méritent d'être plus cadrées. On sait que des actions se déroulent assez souvent dans l'année, dans divers clubs et régions de l'île, sans que la Ligue ne soit directement impliquée et même avertie. Il existe, sous cet angle, un grand potentiel de développement.

### III.2.4 – La professionnalisation de nos actions

#### III.2.4.1 – Vers une salle de Ligue

Nous pensons pouvoir assez rapidement nous lancer dans la gestion d'une véritable « salle de Ligue », basée sur la commune de St Paul. L'évolution de la situation, notamment politique, a incontestablement freiné le projet.

Cependant, une réunion organisée en Mairie de St Paul (vendredi 7 octobre) entre la FFTT, M. MEVELLEC, la LRTT (Mme la présidente, Thomas MONDON, vice-président de Ligue, Maxime MYKOLOW, conseiller-entraîneur) et la Mairie de Saint-Paul (le cabinet, l'adjoint au Maire délégué aux Sports et le directeur du service des Sports) a permis d'évoquer les besoins de la Ligue en termes de création de "pôle espoir" à la Réunion. La municipalité n'est pas contre la création d'un site "Pôle espoir" labellisé FFTT pour les regroupements des jeunes élites de la Réunion et des sélections Seniors de la Réunion.

#### III.2.4.2 – Un groupe de cadres/entraîneurs reconnus

Mickaël MEVELLEC a souligné l'incontestable plus-value à notre disposition lorsque nous comptabilisons les cadres diplômés à La Réunion. On compte dans nos rangs 4 DEJEPS (Maxime MYKOLOW notre conseiller-entraîneur, Mathieu OPEZZO, Jean-Sébastien POTHIN et Quentin VEDAPODAGOM). Julien GAUDET est BEJEPS alors que plusieurs autres licenciés détiennent un BEE1.

Ces personnes sont largement sollicitées dans l'année pour encadrer les stages, les regroupements et les sorties. Nous continuerons de travailler avec elles ; charge à nous de les faire monter en compétences (capacité de formateur de formateurs).

Nous laissons ce groupe largement gérer la politique de formation sportive de nos jeunes. Nous remercions leurs clubs respectifs qui nous facilitent leur mise à disposition pour les actions de Ligue.

#### III.2.4.3 – Une gestion sportive plus numérique

Notre politique d'équipement des clubs doit à présent déboucher sur des habitudes concrètes d'utilisation, notamment dans la gestion des rencontres par équipes (application GIRPE).

Nous attendons que les clubs qui engagent une équipe en régionale 1 pour la saison 2023/2024, utilisent exclusivement cet outil.

### III.2.5 – L'aide matérielle aux associations

Les clubs savent que désormais la LRTT les soutient dans leurs achats de matériels sportifs spécifiques, favorisant une pratique de qualité du tennis de table.

Nous allons continuer nos aides (raquettes d'initiation, balles), mais aussi tenter de profiter de certains dispositifs d'insertion pour mettre à disposition des tables d'arbitrage et des porte-serviettes fabriqués localement. Nous joindrons ainsi l'utile à l'agréable en sollicitant des associations qui utilisent différents moyens pour réinsérer par le travail des personnes en manque de repères.

Nous allons aussi très certainement lancer une vaste campagne de dotation de séparations d'aire de jeu pour les associations accueillant des compétitions de Ligue. La professionnalisation passe aussi par des conditions de jeu améliorées et se rapprochant des standards fédéraux.

### III.2.6 – L'aide matérielle aux commissions

Toutes les demandes des commissions seront prises en compte. Nous constatons avec reconnaissance que leurs différents responsables sont très soucieux des deniers de la Ligue et qu'ils ne réclament notre intervention qu'en de très rares cas.

Nous nous apercevons qu'ils suppléent, par leurs propres moyens, les manques (matériel de bureau, cartouches d'encre ou autre).

## III.3 \_ La gestion administrative et financière

Les gestions administrative et financière de la Ligue sont toujours au cœur de notre action. Des situations claires et maîtrisées sont garantes d'une assise solide de notre association. Les évolutions sociétales, mais aussi les dérives constatées, font que l'on réclame aujourd'hui beaucoup de précision et de rigueur aux entités disposant de fonds de subventions (État, collectivité)

Nous essaierons encore d'améliorer ce qui peut l'être.

### III.3.1 – L'administratif

#### III.3.1.1 – Le Conseil de Ligue

De grands changements dans la gouvernance des ligues vont apparaître dès 2028, après ceux qui surviendront pour les fédérations en 2024. Nous avons tout le temps de détailler les mesures qui seront prises mais nous pouvons déjà anticiper sur l'égalité Dames/Hommes qui prévaudra en 2028 au sein du Conseil de Ligue (50 % de chaque sexe).

Nous respectons actuellement les obligations en termes de représentativité (25 % du sexe le moins représenté) mais nous souhaitons que, d'ici la fin de l'année 2024, suite à l'assemblée générale électorale, une plus grande part de Dames s'investisse dans la direction de la LRTT.

Le fonctionnement de notre Conseil de Ligue est à présent bien cadré : des réunions en présentiel pour des moments-clés de la saison sportive et

administrative (Janvier, Avril, Juin, Octobre), des réunions en distanciel selon l'actualité et les impératifs du moment, des sollicitations ponctuelles sur des décisions qui méritent d'être collégiales (utilisation d'un outil numérique en ligne) et de multiples communications numériques, émanant du Bureau, sur la gestion au quotidien de l'institution.

Le débat d'idées mériterait une attention plus soutenue. Nous prévoyons au mois de juin un séminaire qui permettra aux participants de s'exprimer et d'apporter des propositions de réponses aux sujets que nous avons du mal à maîtriser : part des Féminines dans nos licenciés, création de clubs, développement de l'Handisport, etc.

### *III.3.1.2 – Les commissions, les instances*

Nous avons constaté que certaines commissions parvenaient à fonctionner de manière plus ou moins autonome et représentaient désormais une véritable force de proposition au Bureau et au Conseil de Ligue.

Nous devons renforcer encore cette « émancipation » et inciter des membres du CL, ou d'autres licenciés, à faire partie des commissions que nous jugeons indispensables : Développement, Arbitrage, Féminine et Communication.

Nous déplorons un grave manque avec la commission Médicale. Ce n'est pas faute de solliciter continuellement les personnes du milieu médical que nous connaissons (adhérents, proches). Malheureusement pour nous, la disponibilité et le temps libre leur font toujours défaut.

Nos deux instances principales existent (Appel, Disciplinaire) et plusieurs adhérents les composent. Leur sollicitation est un indicateur précieux qui nous permet de mesurer les conflits et problèmes que nous pouvons rencontrer à l'année.

Nous essaierons, comme en 2022, d'éviter d'avoir recours à leurs services en privilégiant la discussion et les règlements concertés avant de lancer des procédures parfois longues et toujours déplaisantes pour les protagonistes.

### *III.3.1.3 – Les missions*

En fonction des grands sujets que nous aurons à disputer et à débattre, Mme la Présidente aura la possibilité de créer de nouvelles missions.

Cette procédure très souple de mobilisation de personnes véritablement averties sur un sujet, présente beaucoup d'intérêt.

Trois missions sont actuellement en cours : la mission Haut Niveau Régional, la mission JIOI 2023 et la mission à l'international. La seconde s'éteindra une fois que les Jeux des Îles de Madagascar auront pris fin.

Les objectifs assignés aux deux premières missions ont été atteints.

La mission à l'international est très nettement freinée par les règles édictées dans notre discipline. Suite à l'intervention de la présidente auprès de la fédération et de l'ITTF, il est apparu inenvisageable de faire participer des pongistes réunionnais

à des championnats africains, comme nous le désirions. Nous aurons peut-être plus de succès avec des compétitions satellites pour lesquelles notre fédération nous laisserait des places disponibles. C'est assez compliqué à mettre en place et ce sera aussi sans doute plutôt onéreux, au vu des destinations dans lesquelles nous pourrions nous rendre.

Le conseiller-entraîneur de Ligue prospecte actuellement sur ce type de compétitions auxquelles nous pourrions participer.

#### *III.3.1.4 – Les clubs*

On le redit, la Ligue, sans ses clubs, n'a pas beaucoup de possibilités de rayonner et de se développer.

Nous avons donc tout intérêt à ce que leur gestion soit la plus efficiente possible, sur le plan sportif mais aussi dans les domaines de la gestion administrative et financière.

Nous allons de nouveau fortement inciter les associations à suivre scrupuleusement les obligations bien souvent relayées par les statuts et règlements intérieurs : la tenue régulière et effective des assemblées générales et autres conseils d'administration.

Ceci relève de la volonté des dirigeants. Ils doivent se conformer à certaines obligations et attentes.

Il est toujours intéressant pour une Ligue de pouvoir être au fait de l'état d'une association (s'enquérir de l'évolution de l'association, ses succès, peut-être ses difficultés et les objectifs qu'elle se fixe).

L'outil numérique représente une aide précieuse dans presque toutes les tâches administratives et sportives nécessaires (enregistrement des licences, demandes de mutations ordinaires ou exceptionnelles, attestations d'assurance, etc.).

La Ligue aidera toute association qui éprouvera le besoin de la consulter et/ou prendre conseil auprès d'elle.

#### *III.3.2 – Le financier, nos objectifs*

Ce chapitre sera plus particulièrement traité dans le compte-rendu financier.

Nous avons un fonctionnement très rigoureux et raisonnable. Ceci, associé à des demandes de subventions jugées solides, nous autorise à disposer de fonds qui nous permettent de mener à bien toutes les actions que nous programmons.

L'augmentation du nombre de licenciés va également nous permettre de récolter un peu plus de fonds propres.

C'est une de nos préoccupations, de pouvoir disposer d'une certaine aisance financière sans nécessairement tout baser sur les subsides octroyés par l'état et les collectivités locales.

Si nous n'avons pu conclure un partenariat que nous pensions bien engagé avec une grande enseigne locale, la signature d'une convention avec la société VICTAS (qui vend du matériel de tennis de table) est une première sous notre mandature.

Même si les avantages peuvent sembler modestes, dans un premier temps, nous devrions accroître nos revenus dans les années à venir.

Nous sommes aussi très sensibles à l'équilibre financier des clubs qui, au final, financent indirectement les actions de Ligue (coût des licences, engagements sportifs, etc.).

Aussi serons-nous très attentifs dans leurs demandes de financement auprès de l'ANS. Ils obtiendront tout l'aide nécessaire dans ce cadre-là.

Toujours dans le but de nous améliorer et nous professionnaliser, nous souhaiterions nous attacher les services d'un commissaire aux comptes qui sera en charge de valider nos activités financières annuelles.

### III.4 \_ La promotion de l'activité

Il n'existe pas énormément de disciplines sportives qui jouissent d'une grande reconnaissance par les médias et le grand public : le football, le rugby, le tennis, éventuellement le basket-ball, le handball (parce que la France a des résultats assez exceptionnels) et peut-être la Formule 1.

Les Jeux Olympiques mettent en avant certaines disciplines (l'athlétisme, la natation) sur une période assez brève, mais c'est bien tout. Impossible (à part pour une personne très intéressée) de citer le nom du champion olympique au Tir au pistolet rapide à 25 m ! Et pourtant il est français ...

On se souvient des années Jacques SECRETIN et Jean-Philippe GATIEN, mais ça ne va pas plus loin pour nombre de personnes. Et encore ces deux joueurs ont-ils eu des résultats excellents. Reconnus par leurs pairs, ils ne le sont que très peu par le grand public.

La France aligne de très bons résultats, notamment chez les jeunes, et peut-être que les JO 2024 à Paris nous permettront de médiatiser un peu plus notre discipline, en admettant que les résultats suivent. Nous aurons besoin de locomotives dans notre sport, absolument englouti par les performances asiatiques.

Le tennis de table, grâce à certains articles à la frontière de l'information médicale, jouit d'une très bonne réputation en tant que sport présentant un intérêt tout particulier pour les Seniors (mémoire, réflexe, reprise d'activité, ...).

Nous devons, à notre niveau, essayer de multiplier des expériences nombreuses et différentes. A chaque fois que nous aurons l'occasion d'investir un espace, de toucher une frange particulière de la population, nous ne pourrons que faire découvrir un peu plus l'activité.

#### III.4.1 – Les associations scolaires

Ce chapitre a déjà été développé dans le paragraphe sur la formation. Ce n'est que chez les jeunes, à l'école et au collège, que nous pourrons recruter de nombreux adhérents.

Il faut avant tout intéresser leurs professeurs (des écoles, de sport) et l'encadrement de ces derniers (conseillers pédagogiques, référents de bassin en UNSS).

Notre discipline est relativement simple à mettre en place au sein d'un établissement mais, bien souvent, l'activité est assez mal connue des personnes qui encadrent les élèves. D'où notre volonté de vouloir informer/former le personnel de l'Éducation Nationale.

Nous sommes prêts aussi à relever le défi du petit matériel (raquettes, balles) et des tables. Nous allons essayer de placer ces équipements sur des périodes plus ou moins longues dans les établissements qui seront intéressés.

A côté de cela, nous allons encore ouvrir certaines de nos compétitions à certains élèves et proposer des incitations financières (tarif des licences) aux élèves inscrits à l'UNSS, l'UGSEL ou l'USEP, en lien avec les clubs de secteur.

#### III.4.2 – La reconnaissance des acteurs du ping

Nous accordons toujours beaucoup d'intérêt au bénévole qui donne une partie de son temps et de ses loisirs à la bonne marche d'une association ou encore de la Ligue. Les valeurs autour de l'engagement associatif disparaissant peu à peu, il est de plus en plus rare de trouver et compter sur les bonnes volontés.

Ce n'est pas uniquement lié à l'âge des personnes sollicitées. On distingue plutôt les « consommateurs », de plus en plus nombreux, des « investis » qui œuvrent (même si l'expression peut paraître désuète) pour le bien de licenciés de leurs clubs ou de la Ligue.

Nous nous devons de reconnaître le travail de ces personnes. Nous allons bien entendu continuer à sélectionner quelques récipiendaires qui rendent ou ont rendu des services au tennis de table.

Nous avons deux outils à notre disposition : le Mérite Régional et le Mérite Fédéral.

La deuxième distinction est évidemment beaucoup plus rare car elle répond à un certain nombre de critères fédéraux (notamment l'action continue dans le temps).

Nous tenons aussi à valoriser les parents qui apportent régulièrement leur aide à leurs clubs en participant notamment à l'organisation de manifestations, à la gestion de la structure, etc. Les labels « Parents au Top », n'ont pas été attribués pour 2020, 2021 et 2022.

Nous espérons pouvoir distinguer, pour 2023, les parents qui auront œuvré pour l'activité et qui seront alors considérés comme méritants par leur association.

#### III.4.3 – Les clubs labellisés

Nous avons vu la belle plus-value accordée aux associations qui détiennent un label.

Des associations, autres que les trois précédemment citées, sont très certainement éligibles. La Ligue doit pouvoir les accompagner avec l'aide de la commission de développement et en faire une publicité adaptée.

D'ici la fin de la mandature, nous espérons « labelliser » 5 clubs de notre ligue, pour un nombre de labels compris entre 8 et 12.

#### III.4.4 – La participation aux instances décisionnelles

Il n'y a eu aucune avancée dans ce domaine en 2022 et nous ne voyons pas trop ce qui pourrait changer en 2023.

Nous comptons toujours un de nos conseillers de Ligue dans le comité d'Administration du CROS, mais c'est tout.

Notre présidente s'investit dans le groupe des présidents des Ligues d'Outremer. Il est plutôt en désaccord avec la politique fédérale menée dans ce domaine. Des petites avancées devraient être obtenues.

Ceci n'empêche pas les très bonnes relations que nous entretenons avec de multiples responsables fédéraux.

#### III.4.5 – Les actions valorisées et médiatisées

On prend en compte désormais le « glissement » des activités et actions de Ligue presque exclusivement sportives vers des opérations beaucoup plus dans l'air du temps et valorisées par notre fédération et les collectivités partenaires. C'est aussi le moyen de donner de la visibilité à notre discipline et donc d'attirer du public varié.

Nous programmons pour l'année 2023 une journée Sport Santé Bien-être au Tampon, deux journées Ping au Féminin à St Denis et à St Pierre, ainsi qu'une action commune avec le club des Aiglons d'Orient pour une édition 2023 Téléthon d'envergure.

Le club phare de la préfecture, encore lui, devrait aussi être support d'une action très originale appelée « Stade vers l'Emploi ». Il s'agit très schématiquement d'organiser, en lien aussi avec notre fédération, Pôle Emploi et le COJO, une journée Job Dating. Le descriptif simplifié est le suivant :

*« Il permet à des demandeurs d'emploi de longue durée ou des jeunes issus de Quartiers Prioritaires de la Ville, sans diplômes ou de niveau BAC de retrouver du travail en créant des animations sportives en lien avec un développement de compétences observées dans le recrutement par les entreprises présentes ».*

A noter que le club du SPORTT est aussi intéressé par cette action véritablement innovante et encore très rare sur le plan national.

#### III.4.6 – La communication

C'est une composante difficile à maîtriser. Notre société est très communicante et l'avènement du numérique a engendré des flots d'information à diffuser rapidement et à grande échelle.

Nous n'échappons pas à ces évolutions. C'est toutefois essentiel à notre action. Elle apparaît comme un vecteur fondamental du développement et du rayonnement d'une association.

Les difficultés dans ce domaine sont nombreuses. Les responsables de la communication doivent être très disponibles et très neutres.

Si la communication administrative n'engendre pas de problème particulier, l'utilisation des réseaux sociaux peut conduire à des situations ambiguës et clivantes.

Nous devons recentrer l'utilisation des outils disponibles afin que les écrits ne deviennent pas des moyens de règlements de comptes malvenus ou des vecteurs d'une propagande « anti » quoi ou qui que ce soit.

Le rôle de Mme la Présidente ayant été précisé précédemment, nous apporterons beaucoup plus d'attention aux écrits et commentaires qui pourraient « fleurir », notamment sur notre page Facebook.

Cette dernière est dans une dynamique positive. On peut encore améliorer la quantité des informations à délivrer en admettant que nous puissions trouver des contributeurs supplémentaires. Un processus se met également en place pour soulager la responsable de communication sur certains événements.

Cette dernière a également le projet de créer un compte Instagram pour la Ligue. Cet autre réseau social bénéficie d'une grande notoriété. Son utilisation permettra encore d'accroître la visibilité de notre sport afin, espérons-le, d'attirer de nouveaux pratiquants et licenciés.

Au-delà de ces considérations qui s'appliquent plutôt à des réseaux sociaux très usités que nous connaissons, nous devons aussi améliorer les diffusions officielles de Ligue. Il s'agit de parfaire les créneaux d'envoi des messages (ni trop tôt, ... ni trop tard) afin que les clubs, leurs dirigeants et leurs adhérents puissent s'organiser au mieux.

Les contenus doivent aussi être simplifiés (clarté, compréhension), ne pas être trop nombreux ou au contraire trop rares et doivent être adaptés au message que tel ou tel émetteur (présidente, trésorier, secrétaire, conseiller de Ligue, président de commission, ...) veut faire passer, en fonction du type de « récepteur » (conseiller de Ligue, dirigeant de club, adhérent, joueur sélectionné, ...).

Les diffusions fédérales parviennent pour la plupart dans les associations, directement. Rarement, certaines informations sont envoyées au correspondant de Ligue (le secrétaire dans notre cas). Elles sont toujours rediffusées rapidement vers les clubs.

La couverture médiatique de nos actions par les médias traditionnels (presse écrite, télévision) est très faible. Nous devons prendre la peine d'investir ces milieux car ils représentent, rappelons-le, une composante essentielle de notre développement.

Notre site Web doit également devenir un outil complet et de confiance permettant de délivrer les informations nécessaires à la gestion des associations, sur les plans sportifs et administratifs, en dehors des fonctionnalités déjà nombreuses de SPID. Il doit aussi représenter le sanctuaire mémoriel de nos actions, des décisions qui sont prises, des avancées relevées et des résultats sportifs.



Cette année 2022 doit être vue comme un retour à la normale après une situation perturbée, et sur laquelle nous avons eu difficilement prise durant plus de deux ans.

Malheureusement, le temps imparti sur cette mandature de 4 ans a largement été tronqué. Deux actions d'envergure ont pris un retard certain. Nous citerons en premier lieu le lancement d'un championnat corporatif, avec pour corollaire un nouveau public espéré, issu du monde entrepreneurial, que nous ne touchons pas. Pour l'instant, nous n'investissons pas ce milieu des entreprises. Nous l'appréhendons assez difficilement car nous n'avons pas toutes les entrées nécessaires.

**53/  
54**

La diversification attendue de nos revenus, par l'apport d'actions ou de contrats de sponsoring, ne peut donc se faire.

Nous sommes aussi déçus de l'abandon du projet de construction d'une salle réservée au tennis de table, sur la commune de St Paul. Le projet, qui avançait doucement, a été mis à mal par un changement de municipalité et les orientations prises par cette dernière. Les perspectives d'une salle véritablement spécifique s'éloignent, malgré certaines pistes envisagées sur St Denis et toujours St Paul. Hélas, elles n'aboutiraient que d'ici plusieurs années.

Devant la dégringolade du nombre de licenciés durant deux saisons, la Fédération ayant largement alerté les ligues et les clubs devant la nécessité de remonter les effectifs du tennis de table, nous nous sommes alors recentrés sur des solutions éprouvées et que nous maîtrisons un peu mieux. C'est la priorité numéro un aux plans national et aussi régional.

Nous avons donc porté nos efforts sur la formation sportive des jeunes, celle des encadrants, la multiplication des compétitions et des formules sportives (pour les licenciés Loisir et/ou en Compétition), sans oublier certaines opérations d'envergure faisant la part belle au sport Féminin mais aussi au Sport Santé Bien-être. La LRTT prend aussi toujours soin de ses clubs en les soutenant matériellement.

Nous sommes heureux aujourd'hui d'avoir pu repartir de l'avant et d'avoir même augmenté le nombre de licenciés au 31 décembre, passant de 429 à 523 licenciés, ce qui représente une augmentation de 22 % sur une année !

Nous sommes aussi en train d'atteindre nos objectifs « d'indépendance » vis-à-vis de la Fédération dans le domaine de la formation de cadres. Après l'aspect technique des entraîneurs, ce sera au tour de l'arbitrage de pouvoir s'assumer localement, sans aides extérieures.

Nous gardons toujours en point de mire les Jeux des Îles de l'Océan Indien de Madagascar. Un certain nombre de faits totalement indépendants de notre volonté nous empêchent d'aligner la sélection très forte espérée et envisagée, notamment chez les garçons. Dans les conditions actuelles, les pronostics ne jouent pas en notre faveur. Nous comptons néanmoins sur la volonté de nos joueuses et joueurs pour faire briller le tennis de table réunionnais.

Le Conseil de Ligue accueille aujourd'hui des nouveaux dirigeants. Ils nous apporteront leur vision du développement du tennis de table, leur expérience, leur volonté, leurs compétences. Il faut toujours se féliciter de l'implication de nouveaux arrivants. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous vous remercions de votre attention.

**La présidente**

**Isabelle ALLIOT-MICHOUX**



**Ligue Réunionnaise de Tennis de Table**

- Présidente -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 86 30 20 – Mèl. : presidente@lrrt.re – Site Web : www.lrrt.re

**Le secrétaire général**

**Marc DUBOURDIEU**

**54/  
54**

*(\*) : ce document a été conçu et écrit par Mme la Présidente, M. le Vice-président également président de la commission de développement, M. le Secrétaire général, Mme la Présidente de la commission communication, M. le Président de la commission sportive, M. le conseiller-entraîneur de Ligue.*

*Tous nos remerciements à Aurélio STEVANIN pour sa relecture du document.*